

LES AMÉRICAINS

**Le grand marché
transatlantique...
Je m'en occupe...
et vous ?**

| | | |
|-------|-----------------------------|---------------|
| 2 | EDITO | J.P. Ghiotto |
| 4 | 10 ^e Congrès Ucr | J.P. Ghiotto |
| 8 | Intervention | D. Muller |
| 10 | Les disparus... | R. Mahaud |
| 11 | Les imprimeurs | N. Jakobowicz |
| 12 | Hollande | J. Dhordain |
| 13 | Hommage au CNR | R. Mahaud |
| 15 | Malvieille | M.H. Calvetti |
| 16 | Le GMT | |
| 19 | Coup de colère | B. Engasser |
| 23 | L'UNAF | |
| 24 | À quoi sert la politique | C. Leloup |
| 26 | Commemorons 18/40 | J. P. Ghiotto |
| 27 | Rhinocéros | J. Dhordain |
| 28 | Où est la sortie | A. Kolar |
| 30 | Élections... | A. Kolar |
| 31 | Appel de la Cgt | |
| 32 | Un sale groupe : Atos | |
| 34-35 | À lire et à voir | |
| 36 | Les Fralib | |
| 37 | Échos des Sections | |
| 38-39 | Ils nous ont quittés | |
| 40 | les Intermittents | |

Rédaction et administration

263, rue de Paris 93 514 Montreuil Cedex

Directeur de la Publication :

René Mahaud

Comité de rédaction :

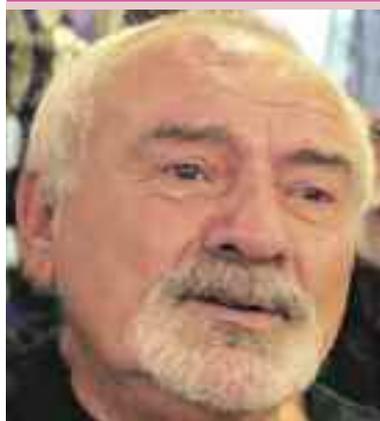
Responsable : Michel Burguière

Jack Dhordain, Lionel Duquenne,
Jean-Pierre Ghiotto, Andrée Kolar,
René Mahaud, José Nuevo
Allaoua Sayad (photographe).

Imprimerie hélio Corbeil

4 bd. Crété - 91100 Corbeil-Essonnes
ISSN : 12594245 - CPPAP : 1010 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
à la FILPAC - CGT



Jean Pierre Ghiotto
bureau de l'Ufr

Trois pas en avant...

*« Il était une bergère qui allait au marché,
Elle portait sur sa tête trois pommes dans un panier.
Les pommes faisaient rouli roula,
Les pommes faisaient rouli roula
Stop !
Trois pas en avant, trois pas en arrière,
Trois pas sur l'côté, trois pas d'l'autre côté »*

*Au bout du compte, les pommes reviennent toujours à la même place.
Quand notre Président nous joue un air de Valls, nous prendrait-il
pour des pommes ?*

*Manuel à la place d'un Ayrault, c'est comme dans les contes de fées,
mais qu'y a-t-il de changé ?*

Rien

*Cela met en évidence l'obstination du Président Hollande à vouloir
obtenir une réduction du chômage en cirant les pompes du patronat, qui lui
seul peut appuyer sur ce levier, et en le déchargeant de toute implication
solidaire aidant au bien-être des populations qui l'aident à s'enrichir.*

*Tout seul dans ses bottes, le Président Hollande veut prouver au reste
du monde que sa politique est la bonne, qu'elle est la seule possible et
qu'elle portera ses fruits pour que tout reparte ensuite, comme avant.*

*Sauf que, pour ce faire, s'il réussit, il aura laminé le pouvoir d'achat
des salariés français, il aura détruit notre système de protection sociale
et l'aura livré aux appétits féroces des financiers qui trépignaient depuis
des années en lorgnant sur les bénéfices qu'ils sauront en tirer.*

*Les cinquante milliards d'économies annoncées par monsieur Valls
vont se porter essentiellement sur notre protection sociale, sur les retraites
et pensions, sur les salaires des fonctionnaires et sur les services publics,
avec en corollaire de nouvelles pertes d'emplois, tout cela pour complaire
à une Europe des marchés dont les pays pratiquent le moins-disant
social et salarial pour se livrer à une guerre économique interne et se
piquer des parts de marché qu'ils sont incapables de générer hors
frontières européennes.*

*Pour produire bien et plus, il faut des gens en bonne santé, pour
vendre plus de ce que l'on a produit, il faut des gens qui ont les moyens
de consommer, notamment ce qui se fabrique en France.*

*Arnaud Montebourg, avec ses maillots de marin, aurait dû plus se
préoccuper de pouvoir d'achat que de donner l'illusion que l'État
maîtrise encore les orientations industrielles et financière de notre pays.*



À décevoir ainsi nos concitoyens, nos gouvernants brouillent leurs esprits, et de régressions sociales en régressions sociales, la désespérance s'installe et permet au Front national de progresser. Un des principaux dangers réside d'ailleurs dans la stratégie du Front de se réclamer du peuple en reprenant à son compte, à travers un discours simpliste, l'expression des difficultés rencontrées par le plus grand nombre. Les élections municipales en sont le reflet.

Mais si tous n'ont pas voté pour le Front national, beaucoup se sont abstenus, témoignant ainsi du désintérêt de la chose publique tant les promesses et les faits sont en complète divergence.

Comment peut-on entretenir la confusion et continuer de classer le parti socialiste comme un parti de gauche, ce qui jette le discrédit sur ceux dont les idées et les actes se situent véritablement à gauche. Les Français, pour beaucoup, ne s'y retrouvent plus. Je vais certainement froisser les véritables gens de gauche qui sont toujours adhérents de ce parti politique et qui de « l'intérieur » essaient de peser sur les orientations, mais la politique que met en œuvre le Président de la République ne fait que reprendre les axes économiques et sociaux qui furent ceux de son prédécesseur.

Le Président Hollande fait tout pour le capital, qu'on écoute et qu'on entend, rien pour ceux qui l'ont mis en place par leur vote, victimes, comme les alouettes, de son fameux miroir. La rue gronde, pas assez à mon goût, mais elle gronde et n'est pas entendue. À nous de faire en sorte que la rumeur enfle pour essayer de stopper le saccage des valeurs et des institutions qui ont permis au peuple français de vivre dans la dignité. Ne nous laissons pas renvoyer au servage comme nous le proposait monsieur Gattaz avec un Smic au rabais pour éponger une partie du chômage des jeunes et subventionner encore plus les entreprises. Si on le laissait aller au bout de son raisonnement, si l'État payait les salaires à la place des employeurs, alors il pourrait embaucher.

Si l'on s'agenouille devant le patronat, il en demandera toujours plus et il ne donnera jamais rien en contrepartie.

Si l'on n'impose pas à nos gouvernants d'être entendu, reconnu et considéré, nous n'avons rien à attendre. Toutes les avancées sociales ne l'ont été que par la force et la contrainte. N'attendons pas de nos patrons et du pouvoir en place une quelconque attention nous concernant, unissons nos forces pour que cela cesse.

Le 3 juin, les retraités se sont retrouvés dans les rues de la capitale pour une manifestation nationale à l'appel des organisations syndicales de retraités, CGT, CFTC, FO, FSU, LSR, Solidaires, Fonction publique, pour se faire entendre et contester la politique menée.

N'acceptons plus d'être pris pour des pommes et essayons de faire, ensemble, trois pas en avant. ■ J.P.G.



Les disparus de la tour Eiffel - voir p 10

Le Congrès

Compte rendu J.P.

Le 10^e Congrès de l'UCR s'est tenu à Saint-Étienne dans les anciens

Saint-Étienne, bassin minier, ville industrielle. Saint-Étienne a été la ville du cycle, des armes et du ruban, avec ses métiers. Ce passé industriel, très riche, forgé par les hommes, avait créé un réseau de PME le plus important de la région. Cette ville ouvrière, et pourtant elle est « passée » à droite aux dernières élections municipales.

Saint-Étienne et les « verts », qui ont fait



437 délégués ont participé aux travaux du 10^e Congrès de l'UCR

Dont 427 retraités et 10 actifs, répartis entre 162 femmes (soit 37%) et 275 hommes (soit 63%). Ce qui est mieux en termes de participation et de parité qu'au 9^e congrès de La Rochelle, puisqu'il y avait 163 délégués de moins et seulement 76 femmes. L'âge moyen des participants à ce congrès est de 64 ans, le plus ancien ayant 81 ans et le plus jeune 52 ans.

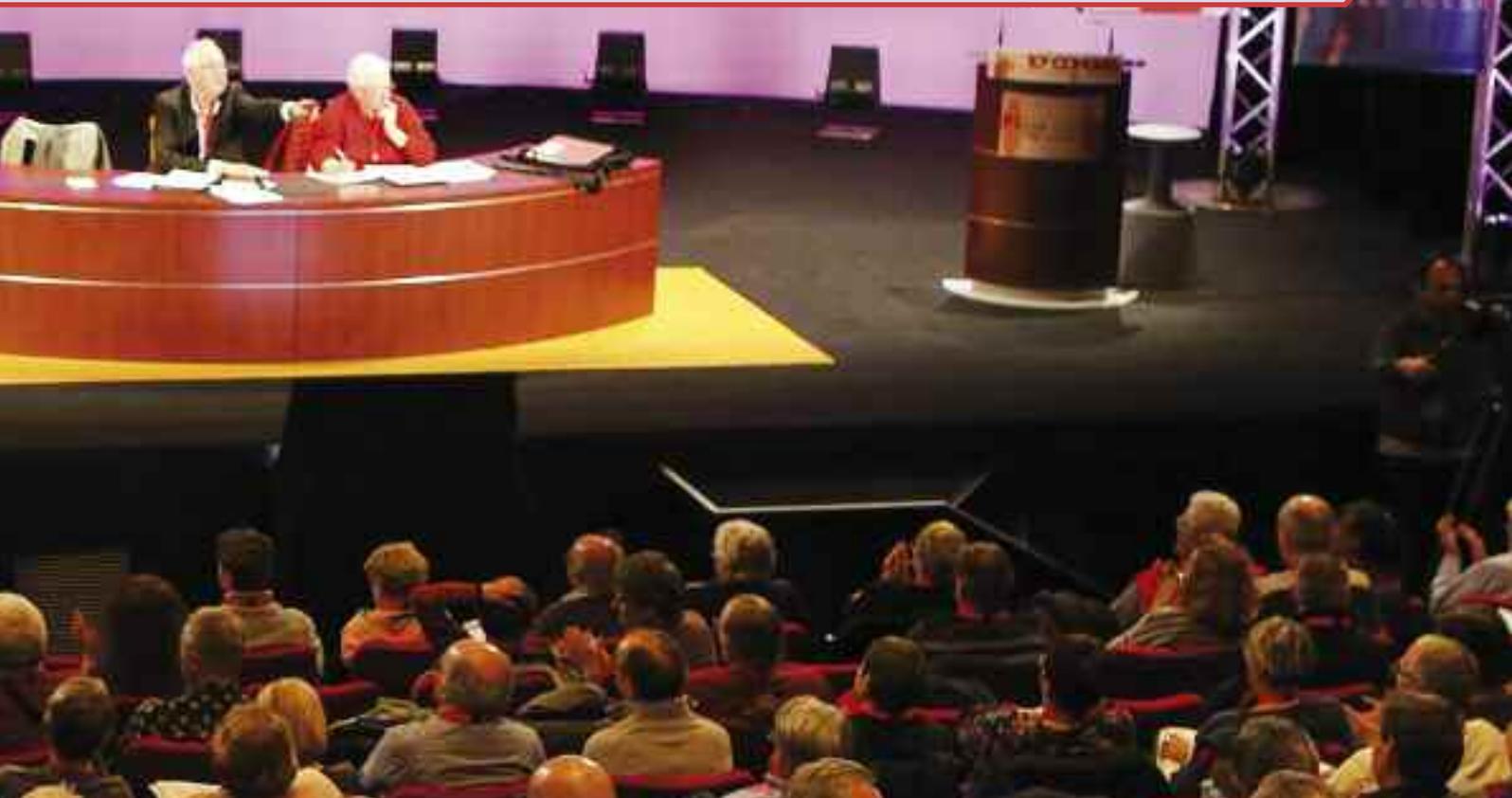
Ce sont aussi 385 camarades qui représentent soit une Ufr ou une Usr, dont 207 au titre des Ufr, 170 au titre des Usr et 8 multi-pros. Ce qui fait que 9 Ufr n'étaient pas représentées, sachant que 6 Fédérations n'ont pas d'Ufr.

Ghiotto

10^È CONGRÈS

iens locaux de Manufrance, appelés aujourd'hui « La Manu »

tiers à tisser qu'elle fabriquait et "Manufrance", le premier à faire de la vente par correspondance (VPC) en France. Rhône-Alpes, mais les aléas, ou plutôt la volonté des détenteurs du capital, en a décidé autrement. Saint-Étienne, ait frémir les amateurs de ballon rond.



Rapport d'ouverture



Intervention liminaire de François Thiery-Cherrier, qui, en citant les « verts » de Saint-Étienne, a décerné un « carton rouge » à notre Président et à son Premier ministre, pour leur politique essentiellement favorable au patronat et mortifère pour la classe ouvrière ou, si vous préférez, le salariat français.

Mesures parlementaires qui ne font qu'aggraver la situation des retraités et des salariés actifs ; chômage qui demeure en l'état, quand il ne s'intensifie pas ; pouvoir d'achat en baisse ; gel des indices chez les fonctionnaires ; gel des prestations des retraites complémentaires ; report des revalorisations ; destruction des services publics, de la Sécu, de la santé, de la prévoyance, des mutuelles, des hôpitaux ; transformation territoriale avec la disparition des conseils départementaux, etc.

« C'était entre les deux tours des municipales, nous n'avions encore rien vu, mais nous subodorions, tenant compte des résultats du premier tour. »

Le patronat, qui accepte sans rechigner les aides et les subventions mais continue la casse de l'outil industriel, ►

► comme il l'a fait à Saint-Étienne. Un seul but, s'enrichir vite, tant que cela est possible. Les emplois sont créés là où les travailleurs sont les plus démunis face à leurs employeurs

Est abordée ensuite la situation de notre Ucr. Érosion du nombre des syndiqués qui, de 200 000 à la création de l'Ucr tombe aujourd'hui à 112 000.

3592 syndiqués de moins depuis le dernier congrès de l'Ucril y a quatre ans.

Puis le financement de l'activité des retraités, les coopérations avec les structures syndicales territoriales, les lieux de proximité, la place et le rôle du syndiqué retraité, la discussion qu'il faut avoir avec les syndicats d'actifs, le renouvellement des militants. Sur l'Europe, comment la changer ? Quelles actions à mener avec la Ferpa et la Ces ? Quelles revendications en Europe ?

Sur la représentativité, sa position est « un retraité, une voix ».

Il termine en rappelant les rendez-vous importants à ne pas rater et notamment la manifestation du 3 juin à Paris.

Le débat :

Le syndicalisme retraité ; l'activité des retraités

Où ? Quand ? Comment ? Avec qui ? Avec quoi ? Pour quoi ?

Lieux de proximité ? UD ? USR ? UL ? Entreprises ? Associations ? Coopération avec les territoires ?

Développer les liens avec les associations

De nombreux retraités sont intégrés dans le tissu associatif, qu'ils soient participants ou animateurs. Faire rayonner le syndicalisme retraité, surtout celui de la Cgt, dans tous les lieux où la rencontre avec d'autres retraités est possible. Il ne s'agit pas d'assener nos points de vue, mais de les expliquer, de convaincre du bien-fondé d'un syndicalisme au service des retraités.

Renouvellement

Beaucoup d'interventions sur la difficulté à renouveler les animateurs syndicaux dans les Ussr, Ufr ou dans les sections syndicales. Plusieurs générations de retraités se côtoient et il faut que s'harmonisent les us et les coutumes de chacun.

Donner envie de rester syndiqué.

Financement

Quel financement ? Autonomie ou non ? Comment sont affectées les cotisations, quels reversements ?

Sur la question du financement, il est à noter que 12000 cotisations versées par les retraités restent chez les syndicats d'actifs.

Place des retraités

La place des retraités dans la Cgt, leur représentation (Un retraité, une voix ?)

Quels syndicats ?

« Où va la Cgt ? » a également été évoqué par des congressistes, notamment par notre camarade Daniel Muller. Lire son intervention (p.8)

Cette question se pose après la mise en place de l'ANI (accord national interprofessionnel. Fo et la Cgt ont refusé de signer cet accord) et l'accord sur la formation professionnelle

qui contient dans son texte un chapitre sur le financement des syndicats.

Les syndicats signataires de ces accords se dirigent vers une institutionnalisation des syndicats, comment se situe la Cgt ?

Comment peut-on se rapprocher d'eux dans le cadre d'unité d'actions, quelle crédibilité peut-on leur accorder ?

Continuité syndicale

La continuité syndicale, c'est la continuité face à la mobilité professionnelle quand les salariés changent d'entreprise, c'est également la continuité du passage d'actif à retraité. Il faut se poser la question sur la pérennisation des adhésions parmi les actifs ainsi que sur les actions à entreprendre en direction des retraités.

International

Comment changer cette Europe qui ne veut pas de bien à la classe ouvrière, qui ne songe qu'à l'asservir et à la mettre en concurrence, cette Europe pour qui le moins-disant doit être la règle, au nom du sacré saint « marché » et de la concurrence ?

Une Europe qui lorgne méchamment sur tout ce qui échappe à la convoitise de la finance et qui s'oppose à tout ce qui se réclame d'une démarche solidaire.

Bruneau Constantini, président de la Ferpa (Fédération européenne des retraités et des personnes âgées),

À propos de la perte d'autonomie et de sa prise en charge, nous fait part d'un courrier qu'il a adressé, au nom de la Ferpa, sur ce sujet à la Commission européenne, qui a refusé notre ICE (Initiative citoyenne européenne) sur les soins de longue durée dans la dignité, pour les citoyens européens.

Il a été décidé d'introduire un recours devant la juridiction européenne pour contester ce rejet.

Après information, discussion et décision du comité de direction et consultation de nos experts juridiques, il est proposé de formuler une nouvelle proposition d'ICE. Cette « nouvelle » ICE tiendra bien évidemment compte des observations – même si nous les contestons – avancées par la Commission, mais sur le fond notre demande restera identique : garantir à toutes et tous en Europe la prise en charge des soins de longue durée, qui rejoint une revendication fondamentale de la Ferpa, à savoir vivre et vieillir dans la dignité. Les États membres demeurent libres de trouver les formes et les moyens de satisfaire à cet engagement.

Pouvoir d'achat

Sur ce sujet, nombreuses furent les interventions, certains ont regretté qu'il n'y ait pas de remise en cause du système économique actuel, plutôt qu'une adaptation à cette situation.

La baisse du coût du travail, le transfert des cotisations sociales vers l'impôt et le respect des 3% de déficit fixés par la Commission européenne pour imposer l'austérité.

Tout pour l'entreprise

Le montant actuel des exonérations sociales et fiscales accordées aux entreprises est de 200 milliards d'euros. C'est 10 fois le déficit annuel des caisses de retraites, c'est 30 fois celui de l'assurance maladie. Des déficits que l'on



nous présente comme abyssaux et qu'on demande aux retraités et aux salariés de combler en pénalisant les générations futures.

Front national

De régressions sociales en régressions sociales, la désespérance s'installe et permet au Front national de progresser.

Un des principaux dangers réside d'ailleurs dans la stratégie du Front de se réclamer du peuple en reprenant à son compte, à travers un discours simpliste, l'expression des difficultés rencontrées par le plus grand nombre.

Le Front national se présente comme le rassemblement des mécontents.



Ils rêvent ou ils écoutent, nos délégués ?

Protection sociale

L'ANI, cet accord mortifère, peut être considéré comme le « Big Bang » de la Sécurité sociale.

En décidant de transférer le financement de la politique familiale sur les ménages, le Président de la République remet en cause le socle de la protection sociale issu du Conseil national de la Résistance en s'attaquant à deux de ses fondements : le financement de la protection sociale par le travail et le principe d'universalité de la protection sociale. L'aide à l'autonomie n'est toujours pas dans la Sécurité sociale, alors que nous souhaitons voir pris en compte le handicap de la naissance à la mort.

La notion de « grand service public de l'autonomie » n'est pas abordée.

Mobilisations

Seule l'intervention et l'action des salariés, des retraités, des privés d'emploi, sous des formes multiples, permettront de changer la donne. Actifs, retraités et privés d'emploi doivent pouvoir se retrouver solidairement dans le printemps des mobilisations que nous construisons. Ils auront une nouvelle fois l'occasion de se mobiliser dans une dimension européenne et internationale, le 4 avril à l'initiative de la Confédération européenne des syndicats et le 1^{er} mai.

Le 3 juin sera également l'occasion de faire entendre les revendications des retraités par une action qui, espérons-le, sera retentissante.

Action sociale

Sujet abordé lors d'une « table ronde ». Il est impératif de

ne pas laisser ce domaine de solidarité échapper à la vigilance des élus sous peine de se le faire confisquer par les technocrates ou de le voir disparaître. (Voire encadré).

« Vie Nouvelle ». LSR

Vie Nouvelle, journal de l'UCR qui se lance avec ses moyens dans la bataille des idées tout comme le fait d'une autre manière LSR (Loisirs Solidarité Retraités).

Faire partager ou débattre de nos points de vue là où c'est possible. S'attacher à la diffusion de *Vie Nouvelle*, comme faire connaître et développer LSR, est une forme d'action qui s'inscrit dans la lutte en général pour la défense de nos droits et de notre dignité.

Mise en place de la nouvelle direction de l'UCR (49 membres)

Après son élection, dans la journée du jeudi 27 mars, la nouvelle commission exécutive s'est réunie le lendemain matin pour élire son secrétariat et son bureau.

Les membres du bureau de l'Ucr-Cgt, élus à l'unanimité :

- Josiane BLANC THC Fédération Textile Habillement Cuir
- Jocelyne BOYER Fédération nationale Mines et Énergie
- Huguette BRON Banques et Assurances
- Jean-Pierre FLORET Paris
- Gilka GEORGES Charente-Maritime
- Jean-Pierre GRENON Charente-Maritime
- Olivier JOUCHTER Santé
- Chantal PETITJEAN FNME
- Marie-Paule POUSSIER Santé
- Richard ROUGER Vendée
- Jacques SANCHEZ Transports
- Hubert SCHWIND Métallurgie
- Michel SENEPART Hauts-de-Seine
- Pascale TERRAT Loire (Nouvelle directrice de *Vie nouvelle*)
- Catherine TRAN PHUNG CAU Bouches-du-Rhône

Administrateur de l'Ucr-Cgt et responsable à la politique financière élu à l'unanimité : Maurice LECOMTE Seine-et-Marne

Secrétaire général de l'Ucr-Cgt élu à l'unanimité : François THIERY-CHERRIER Puy-de-Dôme



Intervention de Daniel MULLER pour l'Ufr

Chers camarades,

Les luttes ouvrières ont toujours été à la base des conquêtes sociales. Les retraités d'hier et d'aujourd'hui peuvent en témoigner. Ceux de demain doivent poursuivre le combat syndical qu'ils ont mené avec les autres travailleurs tout au long de leur parcours professionnel. Être syndiqué en activité, c'est défendre ses conditions de vie et de travail ; être syndiqué à la retraite, c'est continuer à défendre ses conditions de vie.

Cela pose avec force la nécessité de la continuité syndicale, qui, si elle devrait être en premier lieu l'affaire du syndicat des actifs, doit également être prise en compte par une structure syndicale des retraités.

Il m'est déjà arrivé de demander à un dirigeant syndical actif ce qu'il attendait des retraités. Réponse : « Rien... » et d'ajouter... « mais ils ont toute leur place dans l'organisation syndicale ». Encore heureux...

Après réflexion, apparaissent 3 types de syndiqués retraités :

1. Ceux qui restent syndiqués par fidélité ;
2. Ceux qui restent syndiqués par sympathie ;
3. Ceux qui restent syndiqués parce qu'ils ont une conscience politique.

Le moins que l'on puisse dire : il y a de la marge.

À l'Ufr Filpac-Cgt, nous avons établi une cartographie de nos forces et faiblesses par région et nous l'avons croisée avec celle des actifs, en accord avec les instances fédérales. Nous la croiserons également avec les structures de la Cgt.

Nous réfléchissons à l'élaboration d'un plan de formation qui permettra, en fonction de la pyramide des âges dans les entreprises, de préparer le futur retraité à mieux aborder sa nouvelle vie et de lui faire comprendre que les problèmes économiques et sociaux ne s'arrêtent pas quand on part à la retraite. Cela n'empêche pas de militer différemment.

Se poser la question « à quoi sert le syndicalisme des retraités, est-il compréhensible et répond-il aux attentes des retraités » est une chose, et si la réponse est oui, la question « dans quelle structure trouvera-t-il sa juste place ? » en est une autre.

L'Ucr, lors de son dernier congrès à La Rochelle, a décidé, entre autres, de faire de l'enjeu territorial, local, une priorité avec une activité syndicale de proximité.

Où militer ? Dans la rue ? Le quartier ? La cité ? La commune ? La localité ? Le bassin de vie ? Dans les UL ? Sections syndicales ? Sections « multipro » ?, Usr ? Ud ? Ufr ? Ucr ? Dans les associations ?

Priorité à la Cgt.

Que les salariés soient confrontés au patronat et les retraités au gouvernement, cette délimitation ne peut être la bonne réponse.

Nous ne pouvons pas que nous cantonner aux questions autonomie, transports, problèmes territoriaux, infrastructures, maisons de retraite, voire la couleur du déambulateur, même si cela peut paraître logique, cela reste restrictif. Est-ce cela l'image d'une société de tous les âges ? Un syndicalisme de tous les âges ? N'agir qu'en fonction de son âge ?

N'est-ce pas déjà créer une rupture ? Sans compter que cela pose la question du syndicalisme et la politique.

Car toutes les décisions territoriales sont politiques, mises en place par des élus politiques, à partir de choix politiques. Comment se positionner ? Faire de la politique ou gérer l'existant ?

Allons-nous vers une institutionnalisation du syndicalisme, comme le souhaitent gouvernement et Cfdt (voire le patronat) ?

Représentativité, ANI, avant-projet de loi sur la formation professionnelle et financement des syndicats, pacte de responsabilité, tout semble se mettre en place...

Qu'en pensent nos instances confédérales ? L'Ucr ? Syndicalisme d'État ou traditions historiques de la Cgt ? Nos forces permettent-elles d'influer sur ces orientations ?

Les orientations de l'enjeu territorial ne risquent-elles pas la mise en place d'un syndicalisme du haut qui abordera les problèmes sociétaux et d'un syndicalisme du bas qui gèrera l'existant en attendant mieux ? Sans oublier qu'il y a des territoires riches, d'autres moins riches. Quid de la solidarité et qui et avec comment va-t-on la fédérer ?

Le chacun chez soi ne saurait être une réponse. Dans cette logique, pour faire aboutir leurs revendications, les 15 millions de retraités n'auraient le choix que de manifester dans la rue et faire de la politique, voire transmettre à qui de droit ce qui ne va pas. Comment décliner cela syndicalement ? Repolitiser l'action syndicale ?

Une clarification s'impose, tout comme la mise en place d'une charte pour définir la complémentarité entre structures, et, outre nos revendications spécifiques, quels objectifs syndicaux et revendicatifs communs entre actifs et retraités ? Comment les concrétiser dans l'unité d'action ? Mais avec qui ? Et avec quoi ? Quelle autonomie financière les Usr et les Ufr ont-elles pour fonctionner ? Tout cela me semble des pistes qu'il nous faut développer et d'abord en discuter.

Et cela permettra, nous n'en doutons pas, au syndicalisme des retraités d'être efficace, visible, lisible, indispensable et incontournable.



Table ronde sur : L'action sociale

Très succinctement :

L'action sociale se décline en trois volets :

1) L'aide sociale

Assistance aux personnes en difficulté

2) Les assurances sociales

Instauration d'un droit

3) L'action sociale :

Elle reste facultative, elle vient en complément.

Ce n'est pas un droit.

Elle met en œuvre :

Des notions de services publics

La connaissance des besoins d'une population

Santé

Loisirs

Education

Transports...

Cela concerne :

Les collectivités locales

Les fonds d'actions sociales des caisses de retraites CNAV et complémentaires.

Le secteur marchand pointe son nez par le biais des technologies, comme les respirateurs, brumisateurs, inhalateurs et autres matériels, et aussi par les services d'aide à la personne qui sont facturés et tout cela change la nature de l'action sociale.

Un mot sur les CCAS, que sont les Centres communaux d'action sociale, issus de la Révolution, créés en 1797 et qui s'appelaient alors bureaux de bienfaisance.

Ils sont en lien étroit avec la commune, ce sont des établissements publics bien qu'il n'y ait pas de délibérations publiques, et les employés sont tenus au secret.

Pendant cette table ronde, l'accent a été mis sur la « démocratie sanitaire » qui prend l'ascendant sur la démocratie syndicale. Au nom de réglementations de santé publique, de réglementations sanitaires, les techniciens et autres toubibs pèsent sur des orientations qui ne devraient être prises que par les représentants politiques et syndicaux siégeant dans les domaines de l'action sociale. Il faut absolument réagir contre cet état de fait sous peine de disparition pure et simple de toute action sociale.

Les représentants de l'Ufr-Filpac au congrès



De gauche à droite : L. Lorreyte - L. Duquenne - R. Danty - M. Muller - G. Delmas - J.P. Ghiotto - M. Teche

Les disparus de la tour Eiffel

Par René MAHAUD



Camarades retraités, nous avons réussi une prouesse scientifique extraordinaire, le 3 juin dernier, alors que nous étions des milliers devant le monument le plus connu dans le monde, j'ai nommé la tour Eiffel, qui elle était bien visible là-bas au bout du Champ-de-Mars, nous sommes devenus invisibles.

Vous allez me dire c'est impossible, j'étais là avec mes camarades de province venus dans des dizaines de cars, par trains spéciaux, venus par milliers pour protester contre les mesures discriminatoires du pouvoir contre les retraités et arborant le foulard rouge dont la vente a servi à financer le déplacement des moins favorisés !

J'étais là, j'ai « pique-niqué » sur l'herbe du Champ-de-Mars, je les ai vus, moi, tous ces manifestants, comment se fait-il qu'ils soient devenus invisibles ? J'ai participé avec eux au défilé qui a suivi le casse-croûte, nous sommes partis de l'École militaire, nous avons remonté tous les boulevards et avenues jusqu'à Montparnasse, où a eu lieu la dislocation. Je suis remonté vers l'avenue du Maine, où étaient stationnés les cars, aux côtés de tous ces gens vêtus de rouge, ce qui, entre parenthèses, a créé une autre manifestation.

Comment, dans ces conditions, ont-ils disparu ? Est-ce que c'est la couleur rouge de leurs foulards, de leurs drapeaux, qui a frappé de cécité les chroniqueurs de radio et de télévision ? Par quel tour de magie cette foule a-t-elle disparu ? J'en suis tout retourné ! En effet, je me disais en toute bonne foi que, après les exercices habituels de comptabilité entre les chiffres de la police confrontés à ceux des organisations, les médias rendraient compte « objectivement » de cette manifestation, eh bien non !

Il n'y a pas eu de contestation traditionnelle sur le nombre de participants, sur les heurts avec les forces de l'ordre, de commentaires sur les mots d'ordre proférés sur le pouvoir en place ; non, il n'y a rien eu de tout cela car on n'en a rien dit ! Ne cherchez pas dans votre ment... pardon, dans votre quotidien favori la relation même succincte (sauf l'Humanité) de vos déambulations boulevardières : elles n'ont jamais eu lieu, les crampes et autres raideurs que vous pourriez ressentir ne sont que le fruit de votre imagination, d'ailleurs vous devriez en prendre compte et aller consulter, ce sont les prémices d'Aloïs Al... ? (Le nom, je m'en souviens plus !)

Trêve de plaisanterie, cette subordination des médias au sens le plus large, qui ne comprend évidemment pas ceux qui essaient de faire leur boulot, est intolérable, elle appelle une riposte de masse. Camarades, vous avez la possibilité de faire reculer ceux qui se croient à l'abri derrière leurs micros et écrans, je pose dès maintenant la question à notre Cen-Ufr Filpac, nous qui sommes issus de la noble corporation des métiers du Livre et de la Communication nous sommes bien placés pour contrer et obliger les « lèche-bottes » et plumitifs aux ordres et autres porteurs de micros et prostitués de l'information.

Nous allons réfléchir immédiatement aux meilleurs moyens de la riposte, dans un premier temps en publiant les adresses de toutes les instances qui régissent l'information en général, de manière qu'une action coordonnée puisse être déclenchée à la faveur d'un événement quelconque : pour être plus clair, quand 500 ou 1000 correspondants appellent le même numéro à la même heure, c'est sûr que cela peut occasionner quelques perturbations, si cela peut contribuer à faire revenir **les disparus de la tour Eiffel** nous le ferons avec plaisir. Ne baissons pas les bras... *groupions nous et demain...*

Corbeil-Essonnes, le 4 juin 2014



Les pratiques d'affichage dans l'espace public à Paris en 1830

Nathalie Jakobowicz*



La Révolution française avait déjà marqué un tournant dans l'histoire de l'affiche, qui devient une véritable arme politique. Pendant les journées de Juillet, les différents acteurs s'affrontent par le biais de placards et d'affiches. L'exposition d'écrits devient un enjeu politique majeur dans la capitale pendant comme après l'insurrection, entre les mois de juillet et de décembre 1830. Différentes sources en témoignent. Cet article part de la législation concernant l'affichage à Paris pour analyser trois proclamations issues des principaux groupes d'acteurs des Trois Glorieuses. Il se poursuit par l'étude des placards séditieux exposés pendant les journées révolutionnaires, pour finir par l'analyse des écritures exposées visibles dans les lithographies de l'époque. Ces pratiques d'écritures permettent d'approfondir nos connaissances sur les journées de Juillet, apportant un nouvel éclairage sur cette insurrection, aussi bien du point de vue de l'histoire politique que de l'histoire culturelle de ce début du XIX^e siècle.

Analyser la révolution de 1830 sous l'angle des pratiques d'affichage apporte un nouvel éclairage sur cette insurrection, aussi bien du point de vue de l'histoire politique que de l'histoire culturelle. Comme en 1789, on assiste à une véritable prolifération de brochures, d'affiches, d'images, liée à la levée de censure provoquée par l'événement. La Révolution française a modifié en profondeur la forme et le contenu de l'affiche : elle est devenue une arme politique. En 1830, les écrits envahissent la ville et l'espace public. Ils induisent des pratiques de lecture, comme la lecture à haute voix dans la rue, lecture partagée. Les images témoignent de la contiguïté entre écrits officiels et écrits illicites. En effet, les différents types de textes se côtoient et se répondent. De ce fait, l'invasion des murs de la capitale devient un véritable enjeu politique et les forces en présence s'affrontent par ce biais. Les « écrits exposés » revêtent alors différentes fonctions : information, communication politique, symbolique, mais aussi contestation.

Mais il ne faut pas oublier qu'en ce premier XIX^e siècle, seuls 40 % des femmes et à peine plus de 50 % des hommes savent lire et écrire. Même si leur situation dans la capitale met en contact régulier les ouvriers des faubourgs parisiens avec l'écrit, comme l'explique Daniel Roche, leur accès aux journaux paraît plus difficile. Pour les milieux populaires, le moyen le plus courant de recevoir l'information passe donc par la lecture à haute voix de la presse. Sinon, les images populaires ou le canard (feuille volante de grand format vendue à la criée), diffusés par voie de colportage, leur parviennent directement et répondent mieux à leurs besoins.

*Nathalie Jakobowicz est docteure en histoire de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne. Elle poursuit ses recherches sur les révolutions du XIX^e siècle.



François Hollande est-il socialiste ?

Par Jack DHORDAIN



Poser la question c'est en partie y répondre. Comment ce personnage a-t-il pu tromper les Français à ce point après avoir fustigé la finance qui était prétendument son adversaire principal ? Ce menteur, truqueur, manipulateur, tricheur, trompeur, dissimulateur, hypocrite, etc., la liste n'est pas exhaustive. Celui qui a refusé d'augmenter le Smic, de débloquent le point d'indice de la fonction publique, continuant ainsi à bloquer les salaires des fonctionnaires, cela fait déjà sept ans qu'ils n'ont connu aucune augmentation, mais il trouve des dizaines de milliards d'euros pour le patronat avec de l'argent public et, ce qui est un comble, sans véritables contreparties et sans contrôle de l'usage de cet argent.

Il va économiser 50 milliards d'euros sur le budget de l'État en tapant, « je vous le donne en mille », sur la Sécurité sociale, les collectivités locales et sur le budget de l'État, en diminuant le nombre de fonctionnaires, notamment dans l'Éducation nationale, et en gelant les retraites. Bref, l'État dépensant moins, c'est toute la vie économique et sociale qui en sera affectée.

L'on reste confondu devant de tels reniements politiques, mais cela ne devrait pas nous surprendre de la part de soi-disants hommes de gauche qui

ne le sont que lors des campagnes électorales mais qui, une fois élus, gèrent avec zèle les intérêts du capital. D'ailleurs, les patrons ne s'y trompent pas, l'un d'entre eux commentait : « Lorsque la situation devient difficile à gérer ou lorsque nos amis de la droite ne parviennent pas à faire passer les réformes difficiles, alors on fait appel aux socialistes, qui, grâce à leurs relais dans la gauche et les syndicats [...] »



« Je fais don de ma personne au maréchal Pétain comme il a fait don de la sienne à la France. Je m'engage à servir ses disciplines et à rester fidèle à sa personne et à son œuvre »

François Mitterrand (octobre 1942)

(voir la Cfdt avec Berger)

De ce point de vue, François Mitterrand fut un expert. Agent contractuel du régime de Vichy puis au reclassement des prisonniers de guerre, il fut décoré de l'ordre de la Francisque par le maréchal Pétain. À la Libération, il se fait élire député de la Nièvre avec le soutien de l'ancien collaborateur Eugène Schueller, de l'Oréal, ancien financier de la Cagoule, organisation

d'extrême droite. À partir de 1947, il collabore étroitement avec les différents ministères de la IV^e République, il est ministre des Anciens Combattants. En 1950, il est ministre de l'Outre-Mer; en 1952, il est ministre d'État dans le gouvernement d'Edgar Faure ; en 1953, il est délégué au Conseil de l'Europe. On est loin du socialisme et de la gestion des intérêts du peuple. En pleine guerre d'Algérie il est ministre de l'Intérieur ; il est partisan de l'Algérie française car, pour lui, « l'Algérie, c'est la France ». En 1956, il est ministre de la Justice dans le gouvernement Guy Mollet, qui avait rappelé le contingent pour intensifier la guerre. Il fait guillotiner de nombreux partisans algériens ; il couvre de son autorité les tortures et les exécutions sommaires.

Sous de Gaulle, il regroupe les forces de gauche réformatrices pour contre-balancer l'influence des communistes. En 1969, les socialistes, avec Gaston Defferre, n'obtiennent que 5% des voix à l'élection présidentielle, alors que Jacques Duclos, avec les communistes, en obtient 22%. Cela pose évidemment un problème aux gestionnaires du capital. François Mitterrand signe le "Programme commun" de la gauche avec les communistes et les radicaux de gauche et se fait élire Président de la République en 1981. Dès 1983, il jette aux orties le Programme commun de la gauche et applique une politique de rigueur. Voilà rappelé à grands traits celui qui fut le soi-disant leader de la gauche.

En 1997, un autre socialiste est nommé Premier ministre, Lionel Jospin, par Jacques Chirac. Il privatise France-Télécom, le GAN, Thomson Multimédia, le Crédit industriel et commercial, privatisation et recapitalisation du Crédit Lyonnais, ouverture et privatisation d'Air France, ouverture du capital d'Aérospatiale. À l'élection présidentielle de 2002, il fait campagne électorale en déclarant « mon programme n'est pas socialiste », cela n'a pas échappé aux électeurs, qui le cantonnèrent en troisième position derrière Le Pen au premier tour.

Avec Hollande et Valls on continue le plan d'austérité, avec le gel des prestations sociales, qui feront



La lutte des classes c'est en toute circonstance et en tout lieu "L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de la lutte de classes."

(Karl Marx et Friedrich Engels - "Manifeste du parti communiste" - 1848)

économiser quelques milliards, le gel des retraites, etc. le diagnostic est mauvais, ça n'est pas en diminuant la dépense publique que l'on peut relancer la croissance dans une économie mondiale en ralentissement, alors qu'il faudrait relancer l'activité, notamment en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et des retraités et



en baissant les impôts et les taxes.

Alors nous, retraités à la Cgt, il ne nous reste plus qu'à nous mobiliser et à agir contre cette politique. Toute l'histoire du syndicalisme est jalonnée de luttes, d'actions de toute nature, parfois très dures, quelques fois avec des victimes à la clef. Vous pensez bien que nos opposants, les tenants du capital, qu'ils soient au gouvernement, dans la haute administration, dans la finance ou dans les entreprises, ne vont pas abandonner de bonne grâce leurs privilèges. La lutte des classes c'est en toute circonstance et en tout lieu.

Les entreprises reçoivent 172 milliards d'euros d'aides publiques mais Gattaz, le patron du Medef, n'en a pas assez, il se plaint du coût du travail et des charges, alors que ce n'est que la partie différée du salaire, richesse créée par les salariés. Les actionnaires se distribuent de

plus en plus de dividendes au détriment de l'investissement et de l'embauche. Le chômage ne vient pas tout seul, ce sont bien les patrons qui licencient sous divers prétextes selon lesquels ils doivent retrouver de la compétitivité et consolider leurs marges, baisser les « coûts » de personnel, etc.

Hollande et Valls ont supprimé la contribution des entreprises à la branche famille, alors qui va payer les allocations familiales ? Ce sera sur les impôts du contribuable, c'est-à-dire tous les Français, encore une « réforme » que n'avais pas osé faire la droite, ce gouvernement soi-disant socialiste l'a faite sans état d'âme.

À chaque appel, parfois unitaires, à manifester ; nous devons y participer et appeler à participer massivement, notamment les chômeurs et les retraités.

Alors, toutes et tous dans l'action !



Hommage au CNR et à Jean Moulin

Association républicaine des anciens combattants
section Corbeil-Essonnes

Corbeil-Essonnes le 27 mai 2014

L'Assemblée nationale et le Sénat ont voté une loi instituant une journée ni fériée ni chômée, consacrant l'anniversaire de la création du CNR (Conseil national de la Résistance.).

Cette journée a été fixée au 27 mai de chaque année par décret du 19 juillet 2013.

Nous sommes réunis ce soir pour rendre un vibrant hommage à la mémoire de Jean Moulin qui fut l'incarnation du CNR et de la Résistance.

Au lendemain de « la drôle de guerre » de juillet 1939 à juin 1940, les tribulations d'un gouvernement déliquescents, d'une Assemblée nationale en fuite votant les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940, après la capitulation de Vichy, avant même d'avoir entendu l'appel du général de Gaulle, des individualités agissent ; dès le début de l'année 1940 des groupes se sont constitués, à l'initiative du Parti communiste, dont les députés ont été interdits en 1939, des syndicats Cgt, Cftc, des patriotes simples citoyens socialistes, chrétiens, même des royalistes, tous se sont engagés dans la lutte politique et militaire contre l'occupant en zone nord et contre les capitu-

lards collabos en zone sud dites « zone libre. ».

Un processus complexe unitaire de lutte, dans un contexte de guerre et de clandestinité, va aboutir à l'unification de tous les mouvements et organisations de résistance le 27 mai 1943 par la création du Conseil national de la Résistance. Même si des différences stratégiques et idéologiques subsistent, tous les mouvements finiront par accepter l'autorité du CNR. Jean Moulin en sera alors le premier président, il aura ainsi réussi la première partie de la mission qui lui avait été confiée par le général de Gaulle en décembre 1941.

Ce succès consacre aussi de Gaulle chef du gouvernement provisoire, comme représentant légitime de la France combattante, un délégué du CFLN (Comité français de Libération nationale) assure la liaison du CNR avec Londres. Cette unification de la résistance marque aussi la volonté de la majorité des résistants d'intervenir militairement contre les forces d'occupation, et non d'attendre le Jour J. Cette dualité stratégique durera jusqu'à la fin.

Moulin n'aura pas le temps de parachever son œuvre, il est arrêté le 21 juin 1943 et livré à la Gestapo de Lyon et au sinistre Klaus Barbie. Il est transféré à Paris et odieusement torturé, il meurt le 8 juillet 1943, aux environs de Metz, dans le train Paris-Berlin qui le conduisait en ➤



► Allemagne pour y être de nouveau interrogé.
Il est mort en martyr sans avoir révélé les noms de ses camarades de résistance.

Sa disparition n'a pas empêché la mise en place des structures régionales du CNR l'essentiel avait été réalisé.

Laissons la parole à un témoin et acteur de cette période, Robert Chambeiron, qui fut le secrétaire général adjoint du CNR : « *La disparition de Jean Moulin va modifier l'ordre des choses mais le travail du CNR ne s'en ressentira pas.*

« *Jean Moulin était à la fois le président du CNR et le représentant en France occupée du CFLN présidé par de Gaulle. Jean Moulin n'avait pas, en France, d'adjoint envoyé par Londres qui ait l'autorité suffisante pour s'imposer à la résistance intérieure. Jean Moulin n'avait été accepté dans sa double mission que parce qu'il était un combattant de l'intérieur. On ne pouvait pas ouvrir une crise qui aurait nui à l'unité de la Résistance. Le CNR décida par un vote de désigner un successeur à Jean Moulin.*

« *Ce fut Georges Bidault qui, représentant les chrétiens sociaux, se situait au centre de l'échiquier politique, c'est-à-dire en bonne position pour veiller à l'équilibre et à l'unité du CNR. Il avait pour lui qu'avant la guerre il avait été très actif dans la lutte contre les accords de Munich, et Jean Moulin avait pensé que s'il venait à disparaître Georges Bidault serait le meilleur candidat. Ce dernier en outre appartenait à la fois à Combat et au Front national de Libération (pas celui d'aujourd'hui).*

« *On a dit beaucoup de sottises sur les conditions de l'élection de Bidault. On a prétendu que son élection a été une manœuvre de Pierre Meunier et de moi, téléguidée par le parti communiste. Cela ne repose sur aucun fondement. C'était l'homme qui correspondait aux exigences de la situation.*

Il n'est pas sain de juger les événements de cette époque en fonction de nos préférences contemporaines. »

Voilà tout est dit ou presque, c'est dans ces contradictions ancestrales que va naître le deuxième acte du CNR.

La situation a évolué, redonnons la parole à Robert Chambeiron : « *La zone libre ne l'est plus depuis novembre 42. Le débarquement allié en Afrique du Nord, l'écrasement de l'armée Von Paulus sur le front de Stalingrad, une répression de plus en plus féroce, l'institution du Service du Travail obligatoire, c'est-à-dire la déportation organisée de la jeunesse française en Allemagne apportent aux Français des motifs de résister aux nazis et à Vichy et les rapprochent de la Résistance dont l'action a pris une ampleur significative. »*

Le 15 mars 1944, le CNR réuni en assemblée plénière, adopte un programme qui sera diffusé clandestinement dans la France encore occupée. Ce programme comporte deux parties, la première est un appel à la lutte armée et à un engagement effectif des alliés et du gouvernement provisoire auprès desquels il réclame des armes et met en action les comités régionaux, départementaux, de villes et villages et appelle à la libération du territoire national.

Nous sommes encore loin du 6 juin et du débarquement mais sans attendre le CNR adopte les mesures à appliquer dès la Libération du territoire. Je n'en citerai que quelques-unes.

Ce programme du CNR mis en application dès la Libération installait diverses mesures sociales ;

Le droit à l'emploi et les 40 heures

Le droit à la retraite

Le relèvement du pouvoir d'achat et des pensions

Le vote des femmes

Les comités d'entreprise

Les droits syndicaux

Les tribunaux prud'homaux

La Sécurité sociale

L'Office du blé

La nationalisation des richesses du sous-sol, des grandes banques et des compagnies d'assurances.

La Sncf, Edf, Gdf

L'enseignement public égalitaire pour tous

Les droits et la reconnaissance de la Nation pour les anciens combattants et les victimes de guerre

La liberté de la presse et son indépendance à l'égard de L'État, des puissances d'argent et des influences étrangères.

La liberté d'association, de réunion et de manifestation.

Une formidable leçon d'optimisme et d'espoir allait permettre à une France exsangue, ruinée par 5 années de guerre, de se relever, rebâtir et reprendre sa place de grande nation.

Si aujourd'hui nous avons obtenu que le 27 mai de chaque année soit reconnu journée nationale de la Résistance, c'est parce que l'union réalisée dans la Résistance et les acquis qui en résultèrent sont toujours d'actualité et font partie des valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Ce qu'a réussi la France de 1945 en appliquant ce programme, la France de 2014, avec les moyens et les richesses qui sont siens, devrait pouvoir aller plus loin en matière de justice, de dignité et de satisfaction des besoins de son peuple.

Combattants d'hier et citoyens d'aujourd'hui, nous affirmons notre volonté de transmettre ces valeurs à ceux qui nous entourent et à tout mettre en œuvre pour que les mesures sociales issues du programme du CNR soient respectées, maintenues et améliorées, au service des hommes et des femmes de notre pays, au service de la Paix, de l'amitié et de la coopération entre tous les peuples.

Voilà brièvement résumée une partie de notre histoire, permettez-moi de conclure en évoquant la situation présente, s'appuyant sur la crise de la société, sur l'exclusion grandissante, spéculant sur l'incertitude et l'angoisse de beaucoup, en particulier des jeunes, des discours racistes et xénophobes resurgissent, et on assiste à la montée des nationalismes et des intégrismes. À nos portes, au cœur de l'Europe on a massacré pour des prétextes religieux ou ethniques. Les conflits armés se multiplient et les menaces de guerre restent réelles. Ceux qui tiennent ces discours ressurgis du passé sont des nostalgiques des mouvements fascistes des années 1930 ou 1940, d'autres hélas sont de nouvelles recrues de la haine et de la violence. Tous tentent de faire oublier ce que furent hier les conséquences tragiques des théories qu'ils professent aujourd'hui. Ils spéculent sur l'ignorance de l'histoire, ils falsifient la réalité des faits, la négation des crimes de masse commis par les nazis et leurs complices, le temps a passé et les souvenirs et les vécus sont différents d'un individu à l'autre ; cependant il reste des valeurs fortes qui sont les fondements de la vie sans lesquelles il n'y a pas de Liberté, pas d'Égalité, pas de Fraternité ; la première d'entre elles, c'est la Résistance.

Résistance à l'obscurantisme, Résistance à l'injustice, Résistance à la haine.

Ami entends-tu le vol noir des corbeaux sur la plaine...



Invitation à la découverte de la « Maison de Malvieille »

C'est une invitation, en famille ou avec des amis, la maison possède 7 lits et 3 chambres, vous pourrez vous ressourcer, l'Auvergne est belle et variée : de beaux paysages, des montagnes, des volcans, des lacs, du bon vin, ses fromages, sa cochonnaille, les plats régionaux, tout pour un séjour agréable à 1100 mètres d'altitude, les promenades en forêt ou à vélo - 2 sont à disposition -, faire de la luge avec les petits, 8 jours, 15 jours ou moins, pour connaître.

La fédération Cgt du Papier-carton était riche de ses syndiqués, avec des permanents (tes) dévoués (es). C'est en suivant, en tant que membre de la Commission administrative de la Confédération Cgt, le Puy-de-Dôme, notamment Michelin, que le secrétaire général d'alors, Oswald CALVETTI, saisit une opportunité, l'achat en 1966, d'une maison avec 5000m² de terrain, pour la somme de 13000 F. C'est ainsi que les permanents avec leurs nombreuses familles eurent accès à des vacances élargies à la direction fédérale.

Pendant ces nombreuses années, grâce à des militants de la Fédération, puis de l'Ufr et maintenant de l'Association la maison devint plus qu'habitable : w.c. à l'intérieur, chauffage central, l'eau au robinet, un toit rénové grâce à une subvention de l'AGRR de la région de l'Île-de-France et plus récemment : fenêtres double vitrage, murs et plafonds isolés, TV et matériel audio, garage, des parterres de fleurs...

Cette Maison appartient à l'Association des Anciens de la Fédération des Travailleurs des Industries papetières avant que n'intervienne la fusion des 2 fédérations (Filpac). Cette maison est la vôtre, retraités de l'Ufr-Filpac, de vos familles, de vos enfants. D'ailleurs, des enfants de militants y reviennent régulièrement séjourner, une 3e génération découvre l'Auvergne y compris sous la neige.

D'une dizaine de maisons, le hameau de Malvieille, fait partie de la commune de CHAMBON-sur-DOLORE et

est à 15 km d'AMBERT. À la sortie de cette ville, vous pourrez visiter le fameux « Moulin Richard de Bas ». Une salle appelée « Tsai-Loun » retrace l'historique du papier depuis son invention par les Chinois et le retour de Croisade en 1326 de trois Auvergnats faits prisonniers à Damas. Pendant plusieurs siècles cette vallée de LAGAT a été un des principaux centres papetiers français, vous pourrez également retourner à « l'école de 1900 »

Accessible par la route et par l'autoroute, le prix journalier de 27 € est valable pour l'ensemble des séjournants, quelque soit le nombre. Par contre, pour les personnes non adhérentes à l'Association, nous demandons à chaque personne 12 €, la cotisation annuelle à l'Association est de 12 €.

S'ajoutent aux frais de séjour ceux consécutifs à l'utilisation du chauffage central à mazout.

N'est pas fourni le linge personnel et de maison tels les draps, serviettes. La maison est équipée, frigo, gazinière avec four, micro-onde, machine à laver le linge. L'hiver, un garage à voiture, salle Ping-Pong, luge. L'été, meubles de jardin, barbecue. L'entretien des parterres, tondre le gazon sont les seules obligations des séjournants.

C'est votre maison, elle est gérée par un Conseil d'administration qui souhaite être renforcé. C'est notre bien commun, basé sur la solidarité et dans l'esprit des fondateurs des années 1960.

Vous souhaitez faire connaissance de ce patrimoine syndical, solidaire ! Vous voulez retenir un séjour !

Il suffit de s'adresser à Marie-Hélène CALVETTI

tél. : 04 90 20 33 63 ou duboisalvetti@orange.fr

La « Maison » est libre, vous recevrez « une fiche de règlement » et toutes les indications notamment où prendre les clés.



Le grand marché transatlantique un démantèlement programmé des normes sociales encore en vigueur en Europe !



Texte de Lori M. Wallach* (Public Citizen, États-Unis - traduit par attac)



L'Union européenne et les États-Unis ont entamé un cycle de négociations en vue d'adopter un accord transatlantique sur le commerce et l'investissement - GMT- dit aussi TAFTA. Ce traité devrait aboutir fin 2014 à la création d'un vaste espace économique dérégulé représentant 50% du PIB mondial. Ce traité serait l'un des plus grands accords jamais conclus et entraînerait, à en croire le mandat de négociation de la Commission européenne, « le plus haut niveau de libéralisation tel qu'il existe dans les accords existants » tout en poussant à son paroxysme une concurrence dite « libre et non faussée ».

Un groupe constitué des plus grandes entreprises européennes et états-uniennes veut réécrire le contenu de ces politiques derrière des portes closes. Depuis plus d'une décennie, elles cherchent à développer de **nouvelles règles de commerce** entre l'Union européenne (UE) et les États-Unis. C'est ainsi que se trouve aujourd'hui en négociation l'Accord de libre-échange transatlantique (TAFTA), que les promoteurs des multinationales ont rebaptisé « Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement » (TAFTA). Leur but est d'éliminer ce qu'il y a de meilleur en termes de protection de l'environnement, de la santé et des consommateurs des deux côtés de l'Atlantique et de diminuer les contraintes que la puissance publique peut mettre en place pour réguler leurs activités. Ce qui est promu comme des règles « de haut niveau du XX^e siècle » pour l'économie mondiale est en réalité un régime qui ferait reculer beaucoup des progrès obtenus par les mouvements sociaux au cours de ce siècle.

Cet accord, qui n'a de « commercial » que le nom, exigerait des États-Unis et de l'UE de mettre en conformité avec les règles de l'accord leurs propres normes de sécurité alimentaire

ou autres, leurs lois et régulations financières, leurs politiques climatiques, la protection de la confidentialité des données et d'autres politiques non commerciales.

Les règles de l'accord seraient contraignantes et leur non-respect pourrait entraîner des sanctions. Le pacte donnerait aux transnationales étrangères des possibilités nouvelles de remettre directement en cause, devant des **tribunaux extrajudiciaires**, des politiques d'intérêt public et de *réclamer des compensations financières dont la charge reposerait sur les contribuables*. Si le TAFTA entrait en vigueur, il écraserait nos droits démocratiques : les décisions sur les politiques concernant notre vie quotidienne seraient transférées dans des espaces internationaux où nous n'aurions aucun rôle. De plus, des modifications au pacte ne pourraient être adoptées que par consensus de l'ensemble des parties. Ce projet est la dernière mouture d'un tour de passe-passe des multinationales qui, sous couvert de négociations « commerciales », attaquent sévèrement nos droits et nos besoins fondamentaux. Un projet qui échouerait s'il était mené ouvertement devant nos instances démocratiques.

La conclusion d'un accord de libre-échange transatlantique est un projet de longue date du Transatlantic Business Dialogue (TABD), désormais connu sous le nom de Transatlantic Business Council (TBC). Le TBC s'est réuni en 1995 pour établir un dialogue officiel de haut niveau entre les chefs d'entreprise, les secrétaires de cabinets aux États-Unis et les commissaires européens. Il a affirmé publiquement que l'objectif du TAFTA était d'éliminer ce qu'ils appellent les « irritants commerciaux », qui limitent leur capacité à échanger tout produit entre les États-Unis et l'UE ou à opérer selon les mêmes règles dans les deux zones sans intervention des gouvernements. Sont ici visées les politiques que nous considérons comme les politiques fondamentales sur la sécurité alimentaire, environnementale, sanitaire ainsi que toutes les autres politiques qui composent le pacte social sur lequel nous nous basons tous. La « **convergence réglementaire** » est le terme aseptisé utilisé pour imposer aux gouvernements l'obligation d'autoriser les produits et les services qui ne satisfont pas aux normes domestiques, selon un proces-



sus appelé « **équivalence** » et « **reconnaissance mutuelle** ». La Chambre de Commerce des États-Unis et Business Europe, deux des plus grandes organisations entrepreneuriales au monde, ont appelé les négociateurs à mettre en place un processus par lequel les « parties prenantes » de l'industrie des deux côtés de l'Atlantique seraient « **à la table avec les régulateurs, afin de coécrire les réglementations** » pour les futures politiques. Une autre recommandation est le gel des réglementations, privant ainsi nos gouvernements de l'espace politique nécessaire pour répondre aux défis politiques et aux crises imprévues (par exemple, une crise financière ou les changements climatiques) ainsi qu'à l'évolution des exigences des consommateurs.

Les grandes entreprises ont été très claires quant à leurs intérêts et leurs objectifs. Ci-dessous un échantillon des documents soumis au représentant au Commerce des États-Unis :

La remise en cause des réglementations sur les OGM

A lors que la moitié des États américains envisage maintenant d'exiger l'étiquetage des OGM, une mesure soutenue par plus de 80% des consommateurs américains qui pour beaucoup envient le système de l'UE, les entreprises qui produisent et utilisent des OGM exigent que le TAFTA annule l'étiquetage des OGM. L'Association nationale des confiseurs américains a déclaré sans ambages : « **l'industrie américaine souhaiterait également voir l'accord de libre-échange États-Unis et UE réaliser des progrès dans l'élimination de l'étiquetage obligatoire des OGM et des exigences de traçabilité.** » Beaucoup de sociétés américaines ont indiqué qu'elles aimeraient que le TAFTA force l'UE à revenir sur son principe de précaution concernant l'autorisation d'OGM. Par exemple, Monsanto espère que le TAFTA puisse être utilisé pour ouvrir un chemin à la « **liste en plein essor des produits génétiquement modifiés en attente d'approbation ou de traitement** ».

La hausse du prix des médicaments

PhRMA (Pharmaceutical Research and Manufacturers of America), le puissant groupe de pression des sociétés pharmaceutiques américaines telles Pfizer et Merck, souhaite que le TAFTA limite la capacité des gouvernements à négocier la baisse des coûts des soins de santé dans le cadre des programmes de santé publique. PhRMA a déclaré que le TAFTA devrait veiller à ce que ni le gouvernement des États-Unis ni ceux de l'UE n'achètent pour leurs programmes de santé nationaux des médicaments au prix des génériques. Selon PhRMA, « **le prix gouvernemental pour un produit innovant ne doit jamais être fixé par référence**

aux prix des produits génériques ». Ils cherchent à obtenir dans le TAFTA des dispositions interdisant catégoriquement aux gouvernements les contrats dans lesquels le prix d'un médicament serait basé sur sa version générique à meilleur marché - une politique largement utilisée dans les systèmes de santé européens et promue aux États-Unis par l'Obamacare ("loi sur les soins abordables"). PhRMA fait également valoir que le TAFTA doit inclure des règles pour que les sociétés pharmaceutiques puissent breveter des procédés médicaux, telles les interventions chirurgicales : « **Inclure clairement dans tous les éléments brevetables les inventions de processus médicaux (telles les méthodes de traitement) et les inventions en matière de végétaux et d'animaux.** »

Une marinade chimique

Les groupes environnementaux et de consommateurs américains se battent pour l'adoption de règles de sécurité chimique similaires au programme REACH (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) de l'UE. Pour l'industrie chimique, le TAFTA est avant tout un moyen de neutraliser REACH. REApolicy Procter et Gamble, un fabricant américain de produits chimiques ménagers, se plaint que « **la plupart des produits biocides [pesticides, désinfectants, conservateurs] approuvés aux États-Unis ne sont pas conformes à la réglementation de l'UE, et vice-versa** ». La société propose que les États-Unis et les négociateurs commerciaux de l'UE utilisent le TAFTA pour accepter automatiquement les réglementations des produits chimiques de l'autre partie, octroyant ainsi une autorisation dérobée aux produits chimiques ménagers qui ne sont actuellement pas autorisés. De même, la société US Amway de cosmétiques et produits ménagers a fait valoir que « **les restrictions [européennes] sur les matières organiques volatiles [et] les critères pour identifier les toxines environnementales** » créent « **des barrières arbitraires au commerce** ».



Faire voler en éclats les politiques climatiques

Airlines for America, qui est la plus grande association américaine de l'industrie du transport aérien, a fourni une liste de « **règlements inutiles [qui] imposent un frein important à notre industrie** » - règlements qu'ils espèrent voir démantelés par le TAFTA. En haut de leur liste, se trouve le Système d'échange de quotas d'émission (ETS) de l'UE, l'une des principales politiques européennes contre le changement climatique, qui exige que les compagnies aériennes paient pour leurs émissions de carbone. Airlines for America a qualifié cette politique d'« **obstacle au progrès** » et demande que ➤



► la suspension temporaire du programme devienne permanente. Business Europe, qui représente des compagnies pétrolières européennes comme BP, a demandé que le TAFTA soit utilisé pour interdire les initiatives américaines sur le climat telles que les crédits d'impôt pour les combustibles alternatifs plus respectueux du climat. Dans ses commentaires officiels sur le TAFTA, sous le titre « **Le changement climatique et l'énergie** », le **conglomérat entrepreneurial** affirme que « **les crédits d'impôt des États-Unis sur les combustibles et le crédit aux producteurs de biocarburants cellulose devraient devenir impossibles à l'avenir** ».

Le démantèlement de la régulation financière

Même après la crise financière mondiale, les négociateurs américains et européens se sont mis d'accord pour un chapitre sur les services financiers, confondant libéralisation et dérégulation. De telles règles empêcheraient d'interdire les services et les produits financiers risqués, elles empêcheraient également les politiques nationales de fixer des limites tant à la taille des compagnies qu'aux types de produits et de services qu'une entreprise peut proposer et à l'entité juridique par laquelle un service ou un produit peut être fourni. Ces dispositions ne permettraient pas aux gouvernements de faire face aux « **trop grands pour faire faillite** », de limiter les risques par l'intermédiaire de pare-feux et, par exemple, d'exiger des mécanismes de compensation pour les produits dérivés.

Cela reviendrait à bannir catégoriquement certaines formes de régulation que les pays auraient pu adopter ou maintenir, et non à exiger un traitement égal des entreprises nationales et étrangères. Et comme si cela ne suffisait pas, au cœur du TAFTA se trouvent des *règles diaboliques* dites « **investisseur-État** » qui *accorderaient aux entreprises étrangères le pouvoir d'attaquer directement des politiques de santé publique, financière, environnementale ou de tout autre domaine qui seraient considérées comme une atteinte aux nouveaux privilèges des investisseurs étrangers que le pacte doit établir*. Toute loi portant atteinte aux profits escomptés ou tout changement politique qui entrerait en conflit avec les « **attentes d'un environnement réglementaire stable** » pourrait être attaqué. Cet accord donnerait aux sociétés étrangères un statut égal à celui des entreprises nationales, leur accordant les moyens de faire respecter en privé ce traité international en traînant les gouvernements devant des *tribunaux extrajudiciaires*. Ces tribunaux, composés de trois avocats privés qui n'ont aucun compte à rendre à aucun électeur, seraient autorisés à ordonner une *indemnisation illimitée*, qui serait finalement supportée par les contribuables, pour des politiques nationales ou mesures gouvernementales auxquelles les entreprises s'opposeraient. Beaucoup de ces experts exercent à la fois le rôle de « juges » ou d'avocats des grandes entreprises contre les gouvernements. Il n'existerait pas de mécanisme d'appel de leurs décisions.

Et que dire des bénéfices supposés du TAFTA ? Ils sont évalués dans un cadre théorique antiréglementaire pour lequel les gains économiques découlent de la déréglementation. Mais, même si l'on accepte cette folie, examinons les études spécifiques.

La principale étude, préparée par ECORYS Nederland BV (Société internationale offrant des services de recherche, de conseil et de gestion) pour la Commission européenne, qui est à la base pour les différentes annonces de croissance et de gains d'emploi, suppose que la moitié de l'ensemble des différences réglementaires entre l'UE et les États-Unis serait éliminée par le TAFTA. De cette hypothèse fantaisiste, l'étude constate alors des gains d'efficacité mais ne prend nullement en compte les impacts négatifs pour les consommateurs, les travailleurs et l'environnement. Cette approche est truffée d'hypothèses pouvant fausser totalement les résultats. Par exemple, une étude de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement) chargée des questions de développement, en particulier du commerce international, constate que cette méthode n'est pas appropriée pour les analyses non tarifaires, étant donné que les changements d'hypothèses modifient non seulement l'ampleur des effets, mais aussi leur direction – de positive à négative !

Pendant ce temps, les promoteurs de l'accord n'ont réussi à présenter aucune preuve empirique de l'impact de la convergence réglementaire en termes d'efficacité. En fait, certaines études indiquent que la convergence réglementaire au sein de l'UE a conduit à peu ou pas de gains significatifs d'efficacité.

La seule bonne nouvelle est que, par le passé, des tentatives d'utiliser le cheval de Troie des négociations « commerciales » pour imposer ce genre de vaste régime de gouvernance extrême et rétrograde ont été déjouées, notamment la Zone de libre-échange des Amériques (ZELA), l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), l'Accord de libre-échange de l'Asie-Pacifique et les tentatives répétées d'expansion de l'OMC. Alors, aujourd'hui, le public, les décideurs et la presse peuvent contribuer à faire dérailler ces tentatives dissimulées de saper la démocratie en faisant prendre conscience de cette menace avant qu'il ne soit trop tard.

Aux États-Unis, l'attaque directe du TAFTA sur les barrières non tarifaires a conduit beaucoup de nouveaux secteurs de la société civile à entrer dans le débat. Face aux menaces fondamentales que ces accords commerciaux représentent pour l'élaboration démocratique des politiques publiques et la protection de l'intérêt public gagnées par des décennies de lutte, le TAFTA a réveillé des organisations et des militants-es qui ne s'étaient jamais engagés-es dans les combats « commerciaux ». ■ Lori M. Wallach

* Directrice de Public Citizen's Global Trade Watch, Washington, DC

La question à laquelle nous devons faire face ensemble est de savoir comment les sociétés civiles états-unienne et européenne peuvent créer une force unie de résistance populaire pour arrêter ce dangereux cheval de Troie du monde des affaires.



Coups de colère d'avant et après référendum...

Par Bernard ENGASSER

Valls, premier ministre, aimant les coups de menton, s'assimilant à Napoléon au pont d'Arcole, a annoncé dans toute sa brutalité la reprise de tous les projets sarkoziens de réforme territoriale.

Valls prépare le retour à une France féodale. Il a annoncé la suppression des départements et la division par deux du nombre de régions. Va-t-on leur demander leur avis ? Non : il a annoncé que les regroupements de régions se feraient « par la loi » et non par des référendums locaux. Le référendum du 7 avril 2013 où les Alsaciens se sont prononcés contre le conseil unique comptera donc pour du beurre !

Durant la campagne qui a précédé le référendum du 7 avril 2013 appelant les Alsaciens à voter pour la collectivité unique d'Alsace, je me suis exprimé à plusieurs reprises dans les pages lecteurs de nos quotidiens alsaciens. Certains de ces textes sont parus, le plus souvent tronqués, d'autres n'ont pas été publiés, par déférence à Monsieur Richert, notre président de Région et ex-ministre de Sarkozy, considérant que les médias donnaient une place excessive aux partisans du non !

C'est pourquoi j'ai voulu rappeler le combat commun avec les amis et camarades infligeant un revers aux protagonistes de ce conseil unique qui n'aurait eu d'unique que de soumettre encore plus la population aux intérêts égoïstes de « petits barons » et des oligarchies financières.

J'avais raison de dire que pour autant la bataille ne sera pas gagnée... l'arrogant Valls est là pour nous le rappeler.

Il faut arrêter avec certaines fables !

Le 24 juin 2011

La majorité de droite du Conseil général du Haut-Rhin a sollicité auprès de l'État la possibilité d'expérimenter une harmonisation du droit social et du droit fiscal les mieux adaptés au contexte local, notamment dans les zones d'activités économiques frontalières.

Déjà au siècle dernier, dans les années 80, le président Goetschy a fait des propositions de même nature. Nos élus du XXI^e siècle n'ont donc pas inventé l'eau chaude ! Ils se montrent attentifs aux jérémiades des patrons qui, selon leurs dires, crouleraient sous la fiscalité et un coût du travail trop cher en France en regard d'autres pays.

La réalité est tout autre... le niveau du « coût du travail » (salaire brut plus cotisations sociales dites patronales) est plus élevé en Allemagne de 12 %. Le « coût horaire » du travail en France est de 23,6 € contre 24,6 € en Allemagne, et la France se situe au 8^e rang des 27 pays membres de l'Union européenne et en deçà de la moyenne des 27 pays.

D'après Eurostat*, la durée moyenne de travail est plus longue en France ➤



► de 160 heures par an, avec 1309 heures en Allemagne contre 1469 heures en France.

La fiscalité des entreprises est passée de 65 % en 1991 à 41 % en 2011. Une étude du Trésor public (23 juin 2011) montre que cette fiscalité descend à 19 % pour les très grandes entreprises, contre 39 % pour les PME ! C'est le « coût » du capital qui handicape notre économie. La somme des intérêts versés aux créanciers (la finance) et des dividendes versés aux actionnaires a été multipliée par 2 en trente ans pendant que la part des salaires reculait de 8 points. Depuis vingt-cinq ans, alors que le salaire moyen n'a même pas doublé, le montant des dividendes a été multiplié par 13, dépassant depuis plusieurs années l'investissement productif réalisé par les entreprises.

Il faut donc arrêter avec certaines fables !

Ces mêmes élus du Conseil général disent avoir découvert l'autre cause du chômage au regard de nos pays voisins où celui-ci est moindre : nos concitoyens ne maîtrisent pas une deuxième langue leur permettant de travailler en Suisse ou en Allemagne. Certes il y a nécessité de développer le bilinguisme ainsi que le dialecte comme il y a nécessité de coopération transfrontalière. Mais peut-on miser sur « le travail frontalier » pour lutter contre le chômage chez nous ! S'engager sur cette voie, même en sachant que bien des salariés ont fait ce choix, est une erreur politique. Avant tout, nous avons besoin d'industrialisation, il en va de la richesse et de l'indépendance de notre pays.

N'y aurait-il qu'une seule raison à voter contre le conseil unique d'Alsace...

Le 25 novembre 2012

Dans l'édition du 16 novembre du journal l'Alsace, on pouvait lire que le président Richert, après la fusion de la Région et des deux départements, comptait ramener « l'administration de la nouvelle collectivité entre 8000 et 9000 agents, à peine davantage que la communauté urbaine de Strasbourg ».

En 2008, selon les derniers chiffres de l'Insee, la fonction publique territoriale compte 38 188 agents, dont 26 118 pour les communes et EPCI. Ce qui revient à dire qu'il y a 12 070 agents (38 188 - 26 118) pour la Région Alsace

et les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin (chiffre de 2008). Ainsi, l'objectif de Richert est de supprimer au bas mot 3000 agents, un quart des effectifs !

Dans ses commentaires, l'Insee indique que la Région Alsace compte le plus petit nombre d'agents territoriaux par habitant de France, soit en moyenne 20,7 fonctionnaires territoriaux pour



1000 habitants, alors que la moyenne nationale est de 28,4. Constat qui s'explique, entre autres, par « un secteur associatif fortement développé dans l'action sociale et les particularités du droit local concernant le statut des associations. En particulier, les régies de quartier peuvent, sous la forme juridique d'associations, participer au service public et remplir des tâches qui sont d'ordinaire attribuées aux services communaux ».

Du fait de l'important tissu associatif et de l'engagement de ses bénévoles dans ces mêmes associations, l'Alsace est donc la bonne élève de la République. Cependant, Richert veut imposer la double peine à ses administrés en affectant encore moins d'agents au service de la population. D'expérience nous savons qu'une telle politique aboutit à la détérioration des services publics et au bradage vers le secteur privé.

N'y aurait-il qu'une seule raison de voter contre le conseil unique d'Alsace, c'est celle-là !

Il est vital de s'opposer à tous ces casseurs de nos institutions républicaines.

Le déclinisme

Le 14 décembre 2012

L'un des principaux arguments avancés par les protagonistes d'un conseil unique en Alsace est que, étant géographiquement la plus petite région

du pays, l'intérêt serait de fusionner les trois collectivités (Région et les deux départements) et... miraculeusement, tout irait mieux !

Prenant en considération la seule surface du territoire, ce raisonnement est démographiquement et économiquement absurde.

En effet, dans l'Hexagone, en densité de population (223 hab/km²), l'Alsace est la troisième région derrière l'Ile-de-France et le Nord-Pas-de-Calais ; la sixième région sur vingt-six en y incluant l'outre-mer.

Malgré les mutations subies, l'Alsace reste la deuxième région la plus industrialisée de France.

Comptant peser sur la population passablement effrayée par la crise et qui voit peu à peu s'effondrer tous les repères collectifs, on nous prédit que notre avenir sera pire si nous ne nous plions pas à ces réformes, telles celles préconisées par le projet de conseil unique d'Alsace inspiré par les milieux financiers et le Medef.

Il n'y a aucune raison de se soumettre à leurs thèses, qui s'apparentent au « déclinisme » en décrivant une Alsace plus sinistrée qu'elle n'est, afin d'imposer par des économies d'échelle auprès des services publics une austérité aggravée, engendrant inévitablement un recul social.

Au garde-à-vous !

Le 24 décembre 2012

Le 20 décembre, interpellé par un conseiller régional sur le coût du référendum du 7 avril, le président Philippe Richert a rétorqué : « Arrêtons de mettre au cœur du débat des sujets qui ne méritent pas de l'être. Notre objectif est de créer une collectivité qui réponde aux besoins réels de la population » ; « Ceux qui feraient rater le référendum en porteraient la responsabilité devant l'opinion alsacienne » (propos rapportés dans l'édition du 21 décembre du journal l'Alsace).

Voilà qui est dit, tout le monde au garde-à-vous devant Monsieur Richert ! Ceux qui diront quoi que se soit pouvant inciter nos citoyens à voter contre le projet de conseil unique d'Alsace devront être cloués au pilori. Pourquoi faire un référendum ? La messe est dite... Monsieur Richert a décidé d'avance quel sera le choix des Alsaciens !



Cela n'est pas sans rappeler le référendum national de 2005 sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe : 54,68 % des électeurs s'étant exprimés (hors bulletins blancs et nuls) avaient répondu « non ». Un non qui n'a pas été respecté, trahi par le traité Merkozy. Traité accepté par Hollande et appliqué sans vergogne par l'actuel gouvernement nous imposant l'austérité.

Monsieur Richert s'inscrit dans la même démarche : celle qui consiste à s'asseoir sur la démocratie !

Ne réveillons pas les vieux fantômes !

Le 8 janvier 2013

Les protagonistes du conseil d'Alsace ont déjà réussi une chose : réveiller les vieux fantômes !

En effet, en lisant certaines interventions dans la page « dialogue », on s'aperçoit qu'un certain autonomisme revient à la surface. Quelques-uns ne se gênent pas pour falsifier l'histoire en prétendant qu'une majorité d'Alsaciens aurait opté pour que nous restions annexés à l'Allemagne au moment de l'armistice de 1918.

L'histoire nous a enseigné que l'autonomisme s'est toujours construit en collusion avec l'extrême-droite engendrant le malheur dans notre pays. On nous dit que le référendum sera historique ! On est en droit d'en douter...

L'Alsace s'est inscrite dans la constitution de la République, elle a participé activement aux états généraux de 1789

en envoyant vingt-quatre députés à Paris, elle adhéra rapidement à l'esprit de révolution qui souleva le pays, et s'opposa aux nobles, comme à Strasbourg. Elle apporta à la France de grands généraux, tels que Rapp, Kléber ou Kellermann, vainqueur de la bataille de Valmy contre les Prussiens. À des moments de son histoire elle a su résister. Elle doit continuer à s'inscrire dans notre histoire commune, celle de la République une et indivisible, celle de nos aïeux, qui ont combattu pour la *Liberté, l'Égalité et la Fraternité*.

Un produit peut ragoûtant

Le 12 janvier 2013

De par la volonté de Richert et de ses conseillers en communication, le conseil unique d'Alsace est devenu la collectivité territoriale d'Alsace. Le contenu est le même mais l'emballage a changé !

Le produit a bien du mal à s'implanter sur le marché...

Le 6 juillet 2003, référendum sur le statut de la Corse : 51 % des votants se sont prononcés contre l'aventure institutionnelle.

Le 7 décembre 2003, référendum sur la Guadeloupe et la Martinique : 73 % des Guadeloupéens et 51 % des Martiniquais rejettent la suppression des départements et leur régionalisation.

10 et 24 janvier 2010, la consultation du 10 janvier proposait une autonomie accrue de la Martinique et de la Guyane, en remplaçant le statut du

département et de la région par celui de collectivité d'outre-mer. Malgré l'abstention de près de la moitié des électeurs, 79 % des votants martiniquais et 70 % des guyanais ont répondu « non » à cette question que visiblement ils ne se posaient pas. Le 24 janvier, seuls 25 % des citoyens se sont déplacés pour donner leur avis sur la création d'une entité territoriale cumulant les prérogatives des départements et des régions. Le « oui » l'a emporté avec 68 % et 57 % des suffrages exprimés. C'est toujours ça de pris par ceux qui souhaitent à terme la disparition des départements.

Le 7 avril 2013, ce sont les électeurs alsaciens qui sont invités à la braderie. Le produit labellisé par des politiciens soucieux de se construire leur territoire réservé, la haute finance et le Medef, semble peu ragoûtant. Le produit peut avoir un fort bel emballage mais, en lisant la liste des ingrédients, généralement écrits en très petits caractères, pour passer inaperçus, on découvre qu'on est trompé sur la marchandise !

En veux-tu, en voilà !

Le 30 janvier 2013

Nos édiles alsaciens ont métamorphosé leurs traditionnelles assemblées des vœux de nouvel an en de grandes messes pour la collectivité territoriale d'Alsace. Point de salut, en dehors des préceptes enseignés à travers les sermons de nos grands prêtres Richert, Kennel et Buttner.

De discours se voulant historiques on est passé à des discours hystériques. La sentence est sans appel, ceux qui s'opposent à cette « salutaire » collectivité d'Alsace sont stigmatisés. Ce sont là de mauvais Alsaciens qui ne veulent rien comprendre aux bienfaits qui leur sont réservés en disant oui le jour du référendum.

Tel élu a fait imprimer un vibrant appel pour la collectivité d'Alsace sur sa carte de vœux adressée à un public bien au-delà de son carnet d'adresses habituel. Tous les moyens d'informations courants tels que bulletins de la Région et des deux départements sont réquisitionnés. Pourquoi s'en priver... C'est le contribuable qui paie.

Avec une telle démesure on n'est plus dans l'entendement mais dans l'outrance, qui s'apparente au lavage de cerveau. ➤



Jean-Joseph Weerts - France ! ou L'Alsace et la Lorraine désespérées (1906)



► Chaque citoyen doit avoir droit à une information équilibrée entre le pour et le contre pour lui permettre de se faire une opinion libre. Ce n'est pas le cas. Attention au retour de manivelle !

L'Humain avant tout !

Le 31 janvier 2013

Que de belles phrases pour noyer le poisson... Pour nous faire avaler la collectivité territoriale d'Alsace rien n'est trop beau, on évoque l'histoire de notre région, on glorifie l'humanisme rhénan. Notre président du Conseil général du Haut-Rhin, dans ses cyber-vœux à la population, s'est inventé un nouveau concept : « Le capitalisme partagé » ! Avec lyrisme il avance que, « avec nos voisins du Bade Wurtemberg, avec nos voisins suisses, nous avons su construire l'humanisme, le capitalisme partagé avec tous ceux qui ont vocation de vivre ensemble ». Braves gens, vous l'ignoriez, les patrons du CAC 40 sont des saints hommes partageux et humanistes !

Ironie mise à part, il est vrai que l'alternative proposée lors du référendum du 7 avril est celle du maintien de collectivités au service de l'humain ou une collectivité unique à la botte du Medef et de l'oligarchie financière.

Le bon grain et l'ivraie

Le 27 mars 2013

Le dimanche 10 mars, lors de son émission à France-Inter, le journaliste Stéphane Paoli disait : « *Je me souviens du référendum sur la constitution européenne [...] nous avons payé un prix très cher [...] quelques fautes éditoriales consistant à ne parler que du oui comme si le non n'existait pas [...] çà a été une sanction extrêmement sévère [...]* » Ces propos peuvent être réécoutés sur le site de France-Inter. Je pense qu'ils prêtent à réfléchir, à un moment où les Alsaciens sont invités à se prononcer par référendum, le 7 avril, sur le projet de fusion des deux départements et l'actuel Conseil régional en une seule collectivité.

En effet, il est évident que le « oui » est présenté de manière ostentatoire à la population et que ceux qui argumentent pour le « non » ont du mal à se faire entendre, se faisant parfois injurier par le président Richert, qui se croit dans ses bons droits de Kronprinz d'Alsace

Selon un sondage publié opportunément, trois Alsaciens sur quatre se prononceraient pour le oui. Un sondage ne fait pas une élection comme une hirondelle ne fait pas le printemps. Le matraquage en guise d'argument peut se retourner contre ses auteurs, comme semblait le dire le journaliste de France-Inter.

Les protagonistes de cette collectivité unique se croient tellement assurés de la pertinence de leur « fantastique projet » qu'ils le qualifient d'historique ! L'Histoire ne se manipule pas, elle se mesure dans le temps, elle peut être cruelle, séparant le bon grain de l'ivraie, entre ceux qui se couchent devant le Medef et l'oligarchie financière et ceux qui osent résister !

Les Alsaciens ne sont pas des veaux !

Le 8 avril 2013

Le résultat de ce référendum du 7 avril appelant les électeurs à se prononcer sur une collectivité unique est un véritable camouflet pour Richert, qui rêvait de recevoir les saintes onctions en sa qualité de Kronprinz d'Alsace. Ses vassaux Kennel et Buttner, lui devant hommage et servitude, l'accompagnent dans son humiliation. Les quelques courtisans escomptant une éventuelle part du gâteau en plaidant pour un « oui autrement » en sont patatras.

À entendre Richert, l'échec d'un conseil unique en Alsace serait la faute de Cahuzac ! Pourquoi pas celle du pape François, qui a emprunté le prénom de notre Président de la République !

Les assemblées pour le « oui », organisées par les « importants » de l'UMP, étaient strictement encadrées, seules les questions relatives au projet étant autorisées. C'est ainsi que j'ai été témoin, un soir, lorsqu'un jeune homme se hasardant à dire son opposition au projet s'est vu vilipendé de manière outrageante par Richert.

Beaucoup d'électeurs, sachant qu'il était nécessaire que la participation atteigne 25% des inscrits dans chacun des départements, ont adopté une autre forme pour dire « non » : l'abstention.

Cette manière outrancière de vouloir imposer le « oui » en laissant peu de place au « non » a réfuté les sondages.

Les Alsaciens ne sont pas des veaux pour ingurgiter d'amères breuvages !

Ceux qui défendent les valeurs de la République

Le 12 avril 2013

Le rejet du conseil unique a été largement commenté par des analyses les unes plus fumeuses que les autres. Mais, étrangement, on a omis de dire qu'une des raisons fondamentales de ce rejet est l'attachement que les Alsaciens témoignent à la République et à son invisibilité, affirmée le 25 septembre 1792 par la Convention nationale.

Dans son ouvrage « *Psychanalyse de l'Alsace* », Frédéric Hoffet écrit : « *Le patriotisme ouvrier a, en Alsace, des origines fort différentes de celles du patriotisme bourgeois. Il remonte à 1789 et est né de la fusion, dans l'esprit des populations, de l'idéal révolutionnaire avec les sentiments d'attachement qu'elles éprouvent pour la France. Celle-ci n'a jamais cessé de leur apparaître comme le pays de révolutions dont elle a donné de si nombreux et de si glorieux exemples, alors que l'Allemagne n'en sut pas réunir une seule [...] Leur patriotisme n'est point culturel, mais politique. Il repose sur leur attachement aux idéologies dont la République s'est faite le champion dans le monde.* »

En effet, on a pu observer que c'est dans les quartiers populaires des villes que le conseil unique a été rejeté le plus massivement. Heureux que ce soit le peuple qui défende les valeurs de la République en opposition aux oligarchies financières et à leurs soutiens politiques qui veulent son asservissement.

Oseront-ils ?

Le 13 août 2013

De par la volonté de Richert, ce 7 avril 2013 devait plébisciter le projet d'une collectivité territoriale d'Alsace. Tel le maréchal Leboeuf, au moment de la déclaration de guerre avec la Prusse en 1870, il devait, sans doute, se persuader « nous sommes archiprêtres, il ne manque pas un bouton de guêtre ! ». En effet, selon un sondage, à quelques semaines précédant la date fatidique, plus de 70% des Alsaciens semblaient acquis à l'œuvre de Richert.

Comme lors de la bataille de Sedan, l'histoire a ses revers. Dans le Haut-Rhin, plus de 55% des votants se sont exprimés par le « non ». Sur l'ensemble de la région, de nombreux électeurs se



sont abstenus sachant qu'il fallait, dans chaque département, la participation de 25% des inscrits pour que le « oui » puisse l'emporter. Ainsi, s'abstenir pouvait signifier dire « non » sous une autre forme.

Après une telle défaite, il fallut sauver le maréchal Richert ! On a pu lire d'« éminents » politologues et économistes nous expliquer que tout était question de **pédagogie** et que, d'une manière ou d'une autre, il fallait passer par le conseil unique, seule voie pour nous sortir du marasme actuel.

Comme pour nos enfants, il faut de la pédagogie ! Le commun de nos citoyens ne saurait être apte à juger positivement des bienfaits que nous veulent tous ces « importants » !

Comme pour nos enfants, il faut savoir châtier. Profitant de la période estivale, propice à la discrétion, Hervé Gaymard (UMP) et Olivier Dussopt (PS) ont ainsi fait voter un amendement au code général des collectivités territoriales pouvant avoir pour conséquence d'annihiler le « non » à la création de la collectivité territoriale d'Alsace. Il faut se rappeler le précédent européen, où l'habitude a été prise de refaire le suffrage lorsque les peuples ne votent pas selon les desiderata oligarchiques.

En France, c'est le vote « non » de 2005 qui a été contourné sans scrupule.

Le référendum est une procédure se réclamant des idéaux démocratiques par laquelle « *le corps des citoyens est appelé à exprimer, par une votation populaire, son avis ou sa volonté à l'égard d'une mesure qu'une autre autorité a prise ou envisage de prendre* » et qui ne sera suivie d'effet ou adoptée qu'en cas de réponse positive.

Le référendum est conforme au principe démocratique dont se réclame le régime républicain mis en place par la Constitution de 1958. Dans son article 2, il est dit : « (Le) principe (de la République) est : *gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.* »

L'article 3 précise : « *La souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum [...]* »

Oseront-ils, une nouvelle fois, défier la volonté populaire ?

Résistons ! ■ B.E.

**Direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire.*

Oseront-ils, une nouvelle fois, défier la volonté populaire ?



Projet de loi « Adaptation de la société au vieillissement » L'UNAF alerte sur la situation de l'aide à domicile

Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement a été présenté hier en Conseil des Ministres. L'UNAF salue l'approche globale du projet de loi et a avancé plusieurs propositions dans une large contribution. L'UNAF tire toutefois la sonnette d'alarme car le texte n'apporte pas de solutions à la hauteur des très grandes difficultés rencontrées par le secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile.

Un besoin croissant d'aide a domicile

La population française vieillit et les personnes âgées souhaitent rester le plus longtemps possible chez elles, ce qui nécessiterait un développement des services d'aide et d'accompagnement à domicile. **Or, la survie de ces services est aujourd'hui en jeu !**

Un secteur en grande difficulté

En effet, le secteur, principalement porté par les associations, souffre de la réduction des capacités financières de ses financeurs, et plus particulièrement des conseils généraux. Dans la plupart des départements, les conseils généraux ne prennent pas en compte le prix de revient des services proposés aux personnes âgées. Par ailleurs, les conseils généraux ont des niveaux de tarification extrêmement disparates, ce qui conduit à de profondes inégalités territoriales dans l'accès des personnes âgées aux services d'aide à domicile.

Emplois et qualité de service en danger

Face à ces contraintes financières, de nombreuses associations disparaissent et licencient, alors que ce secteur est pourvoyeur d'emplois de proximité, non délocalisables. La qualité de service pour les personnes âgées risque également d'être remise en cause avec l'effondrement de l'offre associative.

Les mesures demandées par l'UNAF

Pour sauver ce secteur, l'UNAF demande que le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement intègre **un volet de « sécurisation » des financements du secteur de l'aide à domicile**, avec : - l'instauration d'une autorisation opposable qui reconnaisse le prix de revient de ces services, - **une participation plus forte de la CNSA**, dont la contribution relative à l'APA n'a cessé de diminuer au détriment des conseils généraux, afin de financer cette prise en compte du coût réel du service.

L'UNAF a saisi le Premier Ministre, la Ministre des Affaires Sociales et la Secrétaire d'État en charge des personnes âgées de cette situation d'urgence en leur demandant que le projet de loi apporte des réponses concrètes à cette situation.



À quoi sert la politique ?

Par Claude LELOUP

**Les promesses
sont loin, oubliées,
enterrées.
La confusion règne
au plus
haut point...**

Au soir du 6 mai 2012, *bis repetita non placent** (« ce qui est répété ne séduit plus »), devant nos postes de télé, nous étions nombreux à n'en pas croire nos yeux. On n'attendait pas grand-chose d'un champion du compromis, secrétaire général du parti socialiste pendant onze ans et incapable de sortir le moindre programme durant tout ce temps. Spectacle aussi inattendu que grotesque : même estrade, même numéro lamentable que cinq ans auparavant. Les illusions antifinance n'auront pas duré longtemps. Dès cet instant, la couleur du quinquennat était annoncée.

Le nombre de chômeurs explose, les salaires continuent de baisser, les pensions de retraites aussi. Les SdF sont de plus en plus nombreux dans les espaces publics. Seuls les bénéficiaires des entreprises augmentent. Et ce n'est pas suffisant, il en faut encore plus.



Les promesses sont loin, oubliées, enterrées. La confusion règne au plus haut point. Enfin, confusion, pas sûr, peut-être même vrai visage en fait, et stratégie de recul social, car rien n'est trop beau pour « l'entreprise ». Le sacro-saint mot est lâché. Le Medef continue d'imposer ses choix et le saccage social continue. La chancelière allemande maintient son dictat sur les orientations européennes et la population subit. La classe laborieuse, celle qui crée les richesses, a disparu des écrans. Le travail est zappé. Seul aujourd'hui le langage financier a droit de cité. Après la disparition des paradis fiscaux, on nous annonce la régulation du monde de la banque... mais pour 2016, et encore, il faut voir. Les gouvernements se suivent et se ressemblent.

Le traité instituant le mécanisme européen de stabilité, on

allait voir ce qu'on allait voir. On a vu. On l'a vu revenir les bras ballants, le Président normal. Chaque vantardise s'est terminée de la même façon. Le renoncement c'est maintenant, c'est tout le temps.

Par rapport à son prédécesseur, il a trouvé un truc : il annonce une mesure impopulaire puis, devant l'agitation, c'est modifié ou supprimé. Et les médias aussitôt racontent que les protestations l'ont fait reculer. Ainsi, il donne le sentiment qu'il prend des mesures sociales sans rien faire. Et beaucoup de gens peuvent penser avoir gagné quelque chose. Pour l'instant, cela a marché à tous les coups. C'est diabolique. Et le Premier ministre (de gauche ?) lui emboîte le pas, voir les mesures sur l'impôt sur le revenu ou les petites retraites.

Car ils ne reculent devant rien et osent avouer que cela touche des millions de personnes, reconnaissant par là-même qu'un maximum de nos compatriotes n'ont pas de quoi vivre décemment, quand bien même ils ont travaillé toute leur vie. Alors, question : que pouvons-nous faire ?

D'abord, un autre constat ? depuis les débuts de l'ère industrielle, les travailleurs ont toujours eu des difficultés à s'unir pour défendre leurs intérêts. Pour des tas de raisons, dont l'une est que les salariés organisés dans des syndicats sont peu nombreux dans le monde. On parle de 8 % en France, où cela n'empêche pas les mobilisations de masse quelquefois. C'est pire en ce qui concerne les adhérents de partis politiques, qui seraient 4,65 % en Europe. Ça n'empêche pas les dirigeants politiques, élus avec de moins en moins de suffrages, de faire comme si la population les soutenait majoritairement. Ainsi, dans ma ville, le maire a été élu avec 3045 voix sur 13 614 inscrits et 47,29 % de votants. Et ne parlons pas de l'abstention aux élections européennes ! Faut-il rappeler que, pour élire les délégués dans une entreprise, le scrutin n'est valable que si le quorum est atteint. C'est la démocratie à géométrie variable. Pour les salariés, la législation est toujours plus dure.

Allons-nous continuer à regarder se jouer cette mauvaise pièce de boulevard où les protagonistes s'agitent sur la scène et gesticulent comme si nous n'existions pas ? C'est comme sur l'ex-Boulevard du Crime, ils nous invectivent du haut des tréteaux et nous devrions être contents. Et il faudrait les applaudir en plus. Depuis l'arrivée d'Internet, nous sommes au courant, non pas de tout, cela vaut peut-être mieux, mais de beaucoup de choses. Eh bien, cela reste la plupart du temps sans effet, ou presque. Le mécontentement monte, la frustration augmente, pourtant il y a des résistances devant le massacre des emplois, mais la législation ne permet pas de se défendre à armes égales et la mayonnaise générale n'arrive pas à



prendre. Ceux qui se battent restent isolés et sont souvent incompris. Une chance quand les médias en parlent.

Le débat syndical se trouve faussé. De manière magique, la loi sur la représentativité des organisations syndicales a tourné (de peu) à l'avantage des syndicats dits réformistes, appui indéfectible du patronat (loi du 20 août 2008). Ils disposent des acquis gagnés par la lutte pour s'en servir de monnaie d'échange avec le Medef. Ils arrivent et disent : « Où est-ce que je signe et qu'est-ce que je vous donne en échange ? » C'est le pillage des droits sociaux. C'est une idée curieuse de la démocratie, faut-il le dire.

Le Président « social-démocrate », dixit l'intéressé, se garde bien de rééquilibrer les choses entre les deux parties, salariés/patronat. Au contraire, il voulait même mettre dans la Constitution que les accords seraient supérieurs à la loi, il en rajoute sur la destruction des droits des travailleurs (voir l'ANI). Que restera-t-il du code du travail après ces deux derniers quinquennats ? Quand ce président et ses partisans comprendront-ils que le patronat français nous entraîne vers le gouffre ? C'est le patronat le plus réactionnaire, le plus idéologue qui soit, qui refuse tout dialogue, qui refuse d'admettre le fait syndical autre que la soumission, qui ne fait que geindre et réclamer, dont les seules interventions sont uniquement politiques et qui se fiche pas mal de l'intérêt du pays. Qui s'enrichit à coups de subventions et baisses de salaires. C'est l'héritier du patronat qui a le plus collaboré pendant la dernière guerre mondiale. *Et qui se réjouit de la loi Le Chapelier (14 juin 1791) proscrivant les organisations ouvrières, notamment les corporations des métiers.*

Ils en sont restés là.

Mais que faudra-t-il pour que la résistance s'organise mieux ? Beaucoup de travailleurs et de retraités se désespèrent de ne pas voir les choses évoluer dans ce sens. Les résultats aux élections ont démontré que le vote utile ne fonctionne plus. Il n'est plus question de voter pour des gens qui usurpent le droit de se dire de gauche quand ils nous imposent « la seule politique possible », celle exigée par la finance. Et le réflexe n'est pas acquis, hélas ! de voter pour ceux qui proposent une politique plus favorable aux travailleurs et aux retraités. Désastre électoral européen** : 43,09 % de votants, à peu près pareil qu'en 2009. 26 millions de chômeurs dans l'UE, la politique d'austérité ça se paie au prix fort : 20 États sur 28 ont voté centre droit (4), à droite (13) ou extrême-droite (3). Les socialistes sont laminés partout, et en France ils n'obtiennent que 13,98 % ; le pire c'est qu'ils entraînent le reste de la gauche, le total des voix de gauche est tombé de plus de 50 % à 33 % depuis la présidentielle. Quant au succès du FN, le CSA avait sommé les médias, après la période du 14 avril au 16 mai, de rétablir l'équilibre du temps de parole. Exemple : France Inter : FdG 4,22 %, FN 15,22 % ; France Info : FdG 0 %, FN 18,11 %. Information ou propagande ?

Le groupe Gauche unitaire se retrouve avec 5,59 % pour 42 élus, grâce notamment au bon résultat de Syriza en Grèce.

Et le vote protestataire ne suffit pas à faire changer la politique, le risque est que le mécontentement pousse à des extrémités dont le vote à l'extrême-droite pourrait n'être que la face émergée de l'iceberg. Il suffit de voir ce qui se passe dans les pays voisins : agressions contre les immigrés, émeutes populaires incontrôlées et sans doute manipulées, etc. Les institutions de la V^e République sont usées jusqu'à la corde qui donnent tous les pouvoirs à une seule personne. C'est le Moyen Âge. L'électeur est appelé tous les cinq ans puis doit

se taire et laisser faire. Qui plus est, en mai 2012 les socialistes avaient tous les pouvoirs : Présidence de la République, les deux Chambres, les Régions, une majorité de Conseils généraux. Qu'ont-ils fait de tout cela ? Ils ont couru se prosterner devant le Veau d'or, lécher les pieds du Medef, tranquilliser les banquiers. 2017 s'annonce déjà comme une impasse pour nous tous. Le système des primaires a montré ses limites. C'est le plus toc, celui qui dérange le moins, qui réunit le plus de suffrages, et on voit le résultat.

La pièce est mauvaise, il faut la réécrire et nous devons y contribuer, ne pas laisser passer l'occasion. La confédération européenne, la Cgt, ont un rôle à jouer et c'est dès maintenant qu'il faut agir**.

Les millions de citoyens européens méritent mieux qu'être entraînés, au prétexte usurpé de plus de liberté, c'est-à-dire d'une déréglementation tous azimuts, dans un accord nous livrant pieds et poings liés dans les bras des États-Unis, ce qui engendrerait une crise sociale sans précédent.

En 1972, Romain Gary, diplomate et écrivain, déclarait : « [...] *Je serai très peu diplomatique, mais votre Europe de la choucroute, du cochon et du lard, votre marché commun qui se prétend Europe ne m'intéresse pas, l'Europe n'existe pas, elle n'a même pas commencé. On ne sait même pas de quoi on parle lorsqu'on parle d'Europe [...] Il devrait y avoir une Europe culturelle, une Europe humaine et une Europe politique dont on n'a même pas commencé à parler. Quant à l'économie, la vente du cochon et du beurre, ça c'est une autre histoire...* »

Ainsi, rien ne change car, faut-il le rappeler à nos gouvernants, la politique doit être au service de tous pour le bien commun et non pour satisfaire aux exigences de quelques requins aux salaires exorbitants et aux retraites en or. Et les présidents ne sont pas élus pour pourrir la vie des pauvres, des malades, des démunis afin d'enrichir des privilégiés qui rêvent d'être les plus riches du cimetière. Il est grand temps de passer à une vraie démocratie ! ■ C.L.

* Voilà que je parle comme Asterix !

** Source Mediapart

*** Voir dans le dernier « Ensemble » l'excellent article de Daniel Muller



Commemorons 14/18

Oublions 39/40 !

Par Jean Pierre GHIOTTO

Année 1914

Au moment où la première guerre mondiale est déclarée, l'Europe est devenue une société dont l'évolution industrielle est à terme, tout est en place pour fabriquer et produire. Les maîtres des forges, la bourgeoisie, règnent sans partage et le colonialisme est à son apogée. La guerre économique peut commencer, l'appropriation des « parts de marché » va lancer les États dans une rivalité commerciale qui finira par dégénérer en conflit mondial.

Une sale guerre !

En France, des généraux incompetents, hautains et méprisants qui, dans leurs états-majors, avancent, sans état d'âme, des petits drapeaux sur des cartes et enverront, dans un carnage sans précédent, des milliers d'hommes à la mort. Ce fut une guerre moderne, le matériel supplantant les actions d'éclat des troupes qui s'opposaient. L'artillerie, notamment allemande, rendait difficile toute progression et condamnait les armées à s'enfouir dans le sol pour tenter d'échapper au massacre. Les gaz furent expérimentés et condamnèrent beaucoup de ceux qui purent se sortir de cet infâme borbier à « cracher leurs poumons » dans des souffrances atroces. Ces généraux français qui, malgré tout, s'obstinaient à vouloir enfoncer les défenses allemandes appartenaient à la classe des marchands de canons qui s'enrichirent en fabriquant la mitraille qui faucha plusieurs générations d'hommes qui partirent à la guerre la fleur au fusil dans un élan patriotique. la patrie, concept qui avait motivé

les armées révolutionnaires contre lesquelles celles de l'Europe impériale et royaliste s'étaient coalisées.

La royauté s'en est allée, la bourgeoisie s'est installée, et le patriotisme fut dévoyé pour ne satisfaire que les intérêts d'une classe dirigeante. Cela aura permis la colonisation au nom de la grandeur de la patrie, au détriment des peuples soumis, pour l'enrichissement d'une classe arrogante et inhumaine.

Ce devait être la revanche sur la défaite de 1870, vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine. On allait voir ce que l'on allait voir.

Ce fut une boucherie sans pareille et pourtant cette première guerre mondiale semble avoir, dans les médias, la préférence sur la seconde.

Commemorons 14-18, oublions 39-40

Il faut dire que les circonstances de l'entrée dans le conflit de la Seconde Guerre mondiale sont peu glorieuses et certes pas à l'honneur des politiciens de l'époque, qui n'ont rien vu ou pas voulu voir et qui semblent s'être enlisés dans des méandres diplomatiques dont les points de vue nous échappent.

Il faut dire aussi que la révolution russe de 1917, qui mit en place l'Union soviétique, avec l'étatisation de tous les moyens de production, avait de quoi inquiéter la bourgeoisie détentrice du capital et des moyens de production, aussi l'anticommunisme des nationaux-socialistes allemands avait-il pour elle quelque chose de rassurant. Le mauvais exemple de la Russie ne pouvait perdurer.

Il faut dire encore que, en France, le Front populaire avait mis au

pouvoir Léon Blum, un socialiste, quelle horreur ! et le peuple français faisait entendre sa voix. Inadmissible pour cette bourgeoisie qui préféra Hitler au Front populaire. Cela permit à un chancelier allemand revanchard, soutenu par les industriels allemands, d'annexer, d'envahir sans rencontrer de résistance de la part d'« un reste du monde » dont les moyens militaires supérieurs lui auraient permis de se faire entendre. Mais, à jouer aux apprentis sorciers, la créature s'est retournée contre eux et la Seconde Guerre mondiale s'est déclenchée.

Il faut dire et redire que ce fut tout de suite une débâcle sans pareil de l'armée française, retranchée béatement derrière sa ligne Maginot, réputée infranchissable. Des généraux se trouvèrent dépassés, en retard d'une guerre, pourtant dotés d'un matériel militaire, notamment des chars d'assaut, plus important que celui de l'ennemi. On l'appela la « drôle de guerre » tellement la défaite fut rapide et cuisante. Cette guerre était à peine commencée que l'état-major français signait la reddition de la France, ce qui envoya en Allemagne des milliers de prisonniers français. Ils ne reviendront que cinq ans plus tard.

La France fut occupée et les convois pour les camps se mirent en place, envoyant au trépas des milliers d'êtres humains. Il y eut le ralliement pétainiste à l'occupant de la France. Il y eut les milices françaises luttant aux côtés des soldats allemands contre les résistants, contre ceux qui refusaient de se coucher devant l'envahisseur, devant l'arbitraire, le racisme et l'horreur.

Il y eut aussi la bourgeoisie, dont



beaucoup collaborèrent avec l'occupant ou le supportèrent sans broncher.

Tout cela n'étant vraiment pas glorieux, mieux vaut le ranger aux oubliettes de l'histoire.

D'autant qu'à la fin de cette guerre, quand les armées qui s'étaient alliées contre la monstruosité nazie eurent libéré la France, tous ceux qui, du côté français, avaient combattu dans l'ombre créèrent le Conseil national de la Résistance.

Pour la bourgeoisie il faut gommer les périodes où le peuple s'est défendu, s'est fait entendre et a conquis des droits

C'est ce Conseil national qui mit en place tous les droits dont a pu bénéficier jusqu'à nos jours le peuple français.

Intolérable ! C'est contre ces droits que la bourgeoisie lutte depuis leur création, sans relâche, méthodiquement, patiemment, et, aujourd'hui, avec l'aide de politiciens aux ordres, avec des syndicats félons, avec des médias soumis, elle reprend l'avantage et entreprend la casse de tout ce que mettait en œuvre la notion de solidarité qui avait animé nos anciens. **Pour la bourgeoisie il faut gommer des manuels d'histoire ce passé peu glorieux.**

Il faut gommer les périodes où le peuple s'est défendu, s'est fait entendre et a conquis des droits.

Rien de tout cela ne doit servir d'exemple pour les générations futures.

Commemorons 14-18, oublions 39-40 !



Afrique du Sud : plus de 1000 rhinocéros massacrés en 2013

par Assanatou Baldé (*Journaliste africain*)



C'est un véritable carnage. Plus de mille rhinocéros ont été tués en Afrique du Sud en 2013 par des braconniers pour alimenter le trafic de poudre de corne, le triple de quatre ans auparavant et 50% de plus qu'en 2012, a annoncé ce vendredi le gouvernement. « Le total de rhinocéros braconné en Afrique du Sud durant l'année 2013 a augmenté et atteint 1004 », a précisé le ministère sud-africain de l'Environnement, rappelant les chiffres des années précédentes : 333 en 2010, 448 en 2011 et 668 en 2012.

La majorité de ces pachydermes a été tuée dans le célèbre parc national de Kruger, voisin du Mozambique, malgré le renfort apporté par l'armée aux rangers pour affronter des braconniers aux tactiques paramilitaires. Un drone a même été mobilisé. Sans succès. Le massacre des rhinocéros a continué. L'Afrique du Sud abrite 80% de la population de rhinocéros, dont 8500 à 9500 dans le Kruger.

Rhinocéros agonisant

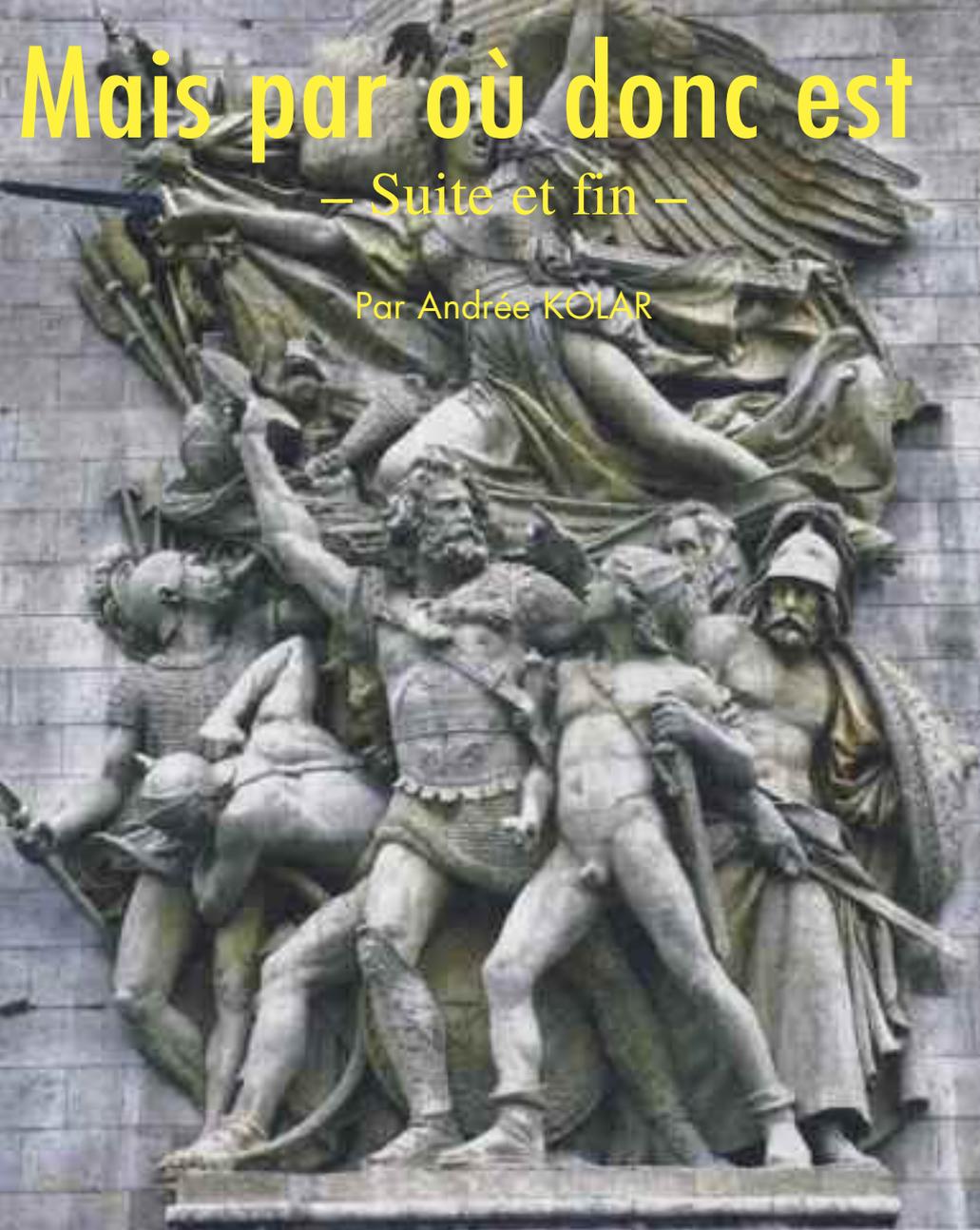
La corne des rhinocéros pousse environ de six centimètres par an. Elle contient la même matière que les ongles humains, de la kératine. Elle se négocie plus cher que le platine, la cocaïne ou l'héroïne. Souvent, les braconniers les anesthésient et leur arrachent la corne à la hache. L'animal se réveille ensuite et meurt en quelques jours des suites de ses blessures.

Hormis la répression contre les braconniers mise en place par les autorités, l'Afrique du Sud veut également rétablir le commerce légal de cornes depuis 2009. Le pays réfléchit à développer l'élevage commercial de rhinocéros. Mais le commerce international de cornes ne pourrait reprendre sans un accord de la Convention internationale sur le commerce des espèces menacées d'extinction (CITES), dont la prochaine grande réunion se tiendra en 2016. Le braconnage et le trafic des espèces menacées prennent de l'ampleur en Afrique. Lors du sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique, le président François Hollande et plusieurs dirigeants africains se sont penchés sur la question pour trouver des réponses à un phénomène qui menace l'écosystème du continent.

Mais par où donc est la sortie ?

– Suite et fin –

Par Andrée KOLAR



Et aucun changement non plus du côté de l'attitude à avoir vis-à-vis du grand capital. La France, du moins ses entreprises, devant être attractive pour les capitaux étrangers. D'où le respect quasi religieux accordé au traité Merkozy, pourtant promis, durant la campagne, à une révision en profondeur. Et comme nous sommes toujours en régime capitaliste, c'est celui qui fournit l'argent qui décide. Et tout y passe, quels que soient les pays d'où sont originaires les bailleurs de fonds, des monarchies féodales du golfe Persique à la Chine, qui se dit encore communiste, bien qu'elle n'en soit qu'une énorme contrefaçon. **Tout y passe** : des clubs sportifs (PSG) aux grands hôtels parisiens (voir le Crillon et autres) au fonds souverain qatari et à d'autres de la même farine, à l'automobile, exemple Peugeot, pour partie au gouvernement français et pour partie à un industriel chinois qui aura sans doute vite fait d'élargir sa part et d'avaloir la firme française, ne gardant que l'étiquette. Sans parler des deux derniers hauts-fourneaux de Lorraine, laissés à la discrétion de M. Mittal, un financier indien, sans doute à cause du traité signé le 2 décembre 1997 par Dominique Strauss-Kahn (gouvernement Jospin) dont l'article 6, intitulé Expropriation et Compensation, stipule « **qu'aucune des parties contractantes ne prend de mesures d'expropriation ou de nationalisation ou de toute autre mesure dont l'effet serait de déposséder directement ou indirectement les investisseurs de l'autre partie contractante...** Si ce n'est pour cause d'utilité publique ». Il est vrai que sauver le reste de la sidérurgie lorraine, et les emplois qu'elle implique, n'avait sans doute rien à voir, aux yeux de notre monarque élu, avec l'utilité publique (1). Et pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Tout récemment, pourquoi ne pas offrir, directement cette fois, Alstom à General Electric, ou à Siemens, ou peut-être l'écarteler entre les deux ?

À ce sujet, une précision : Clara Gaymard, très active dans cette négociation, n'est autre que l'épouse d'Hervé Gaymard (2), ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie du troisième gouvernement Raffarin sous la présidence de Jacques Chirac. Nommé à la suite de

Nous avons vu dans le n° 72 d'Ensemble de quelle façon le gouvernement issu de l'élection présidentielle de 2012 conduisait la politique intérieure en France. Qu'en est-il de la politique extérieure ?

Apparemment, rien que de très banal depuis la Libération. À l'instar de Léon Blum arrimant la France aux États-Unis, alors que les ministres français issus de la Résistance de gauche luttèrent de toutes leurs forces en appelant les travailleurs à donner le maximum pour relever le pays par ses propres moyens, le Président de la République élu le 6 mai 2012 se précipitait le 20 mai, alors que rien ne l'y obligeait, en tant que chef d'État d'un pays souverain, à Washington pour faire des ronds de jambe devant M. Obama. Autrement dit, faire allégeance. Cela se faisait au temps de la chevalerie, mais seulement de vassal à suzerain, quand celui-ci avait

donné une terre noble à un manant. C'était du donnant-donnant. Que je sache, ce n'est pas M. Obama qui a fait M. Hollande Président de la République française ! Comme si cela ne suffisait pas, le lendemain, à Chicago, où se tenait le sommet de l'Otan, notre nouveau Président confirmait, en la renouvelant, l'adhésion de la France à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, agrémentée de la participation de la France, en tant qu'alliée des États-Unis, au financement du bouclier spatial destiné à les protéger. De qui ? Mystère. Inutile de préciser que cela coûtera très cher à nos finances, sans nous fournir une heure de travail, la technologie étant étasunienne et naturellement « secret défense », donc restant aux États-Unis. C'est probablement en réalité la vraie raison des économies forcées, prétendument pour rembourser la dette, qu'il ne saurait être question de soumettre à un audit pour connaître son montant réel et justifié.



la démission de Nicolas Sarkozy après la nomination de celui-ci à la tête de l'UMP, il le restera jusqu'au 25 février 2005. De quoi se constituer un excellent carnet d'adresses. Comme cela remonte à 2005 et que nous sommes en 2014, il ne saurait y avoir conflit d'intérêts, du moins juridiquement. Mais à qui fera-t-on croire qu'il a brûlé tous ses documents, numériques ou non, tels que carnet d'adresses, disque dur d'ordinateur, téléphone mobile et autres ? Et qu'il n'en avait jamais parlé avec son épouse ? Clara Gaymard (3), énarque, ancienne haut fonctionnaire membre de cabinets ministériels, ancienne présidente de l'Agence française pour les investissements internationaux aux États-Unis, est actuellement présidente de la branche française de la General Electric et, l'année dernière, a été nommée présidente de l'*Amcham*, chambre de commerce franco-américaine. Tant qu'il admettra le pantouflage, le gouvernement français se verra confronté à ce genre de situation. Il serait temps qu'une proposition de loi ou un projet de loi soit soumis aux parlementaires français, visant à interdire purement et simplement tout passage de la haute fonction publique aux postes de dirigeant dans le privé ou le semi-public, a fortiori dans le même secteur d'activité, et cela dans les deux sens. Sinon, toutes les lois visant à s'opposer aux conflits d'intérêts ne seront toujours que de vaines lois passaires, tout juste bonnes à éblouir d'illusions le corps électoral français. Et si cela déplaît à l'Union européenne, eh bien tant pis. Que nous feront-ils si nous refusons de payer les amendes ? En tout cas, pas un nouvel Hiroshima, Paris est trop près de Bruxelles !

Tout démontre que tout continue comme avant, depuis des décennies les différents gouvernements vendent la France à la découpe. Il est vrai que notre pays, avec son histoire mouvementée depuis plus de deux siècles, ses conquêtes sociales comme l'emblématique Sécurité sociale, ses syndicats réellement indépendants, où l'adhésion est complètement libre de toute carotte officielle, son instruction publique laïque jusques et y compris à l'université, provoque très probablement des cauchemars aux grands capitalistes qui pillent le monde.

C'est sans doute là où le bât blesse, et ce qui a amené ceux-ci, à partir de leur base, Washington versus Wall Street, qui est pour eux ce que Rome est aux catholiques et La

Mecque aux musulmans, à organiser dès la sortie de la Seconde Guerre mondiale toute une campagne dite « anti-communiste », mais il faut entendre « progressiste », visant, par tous les moyens, à empêcher ceux-ci, en Europe, d'accéder, même légalement, aux postes de décision (4).

Le résultat c'est, pour la France, mais pas seulement pour elle, des chefs d'État qui ne sont politiquement que des eunuques et qui gouvernent en proconsuls de Washington, avec l'aide d'un système de bourrage de crâne médiatique high-tech, une censure réputée ne pas exister mais très efficace, toute idée non conforme restant impitoyablement hors de la vue et de l'ouïe du grand public. Système auprès duquel la *Propagandastaffel* (Service chargé par les autorités allemandes de la propagande et du contrôle de la presse et de l'édition françaises pendant l'Occupation.) de Goebbels semble avoir été du niveau de l'école maternelle.

Et pendant ce temps-là, le chômage s'accroît, la pauvreté s'étend, chacun regarde couler son voisin comme sur le radeau de la Méduse, en se demandant : « À quand mon tour ? » et oublie de chercher quels moyens lui restent pour tenter de s'en sortir. Le plus souvent en dédaignant ce qu'il a encore – pour combien de temps ? –, le bulletin de vote, qui peut être très efficace si le rejet ainsi exprimé s'appuie sur une large majorité de votants. Toutes origines et toutes vanités sociales confondues, évidemment.

Deux échéances électorales approchent. Qu'en sortira-t-il ? Nul ne le sait. Mais si la prise de conscience de l'électorat n'est pas là, faudra-t-il attendre que la situation en France soit au niveau de celle de la Grèce pour qu'enfin un sursaut de courage, de fierté pousse de nombreux Français (et autres Européens) vers les urnes pour dire « non, ça suffit, nous ne sommes pas des moutons qu'on envoie se noyer dans vos marécages puants, nous allons nous en sortir, nous nous libérerons nous-mêmes. Pour tout reconstruire, en plus juste, en mieux, et sans rien devoir à personne ! » ■

SOURCES:

- 1) *L'Humanité* du 31 décembre 2012.
- 2) Hervé Gaymard, *Journal officiel* des 31 mars et 1^{er} avril 2004 et remaniement du 29 novembre 2004.
- 3) Clara Gaymard, *L'Humanité* du 5 mai 2014.
- 4) *Les armées secrètes de l'Otan*, de Daniele Ganser,

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?



ÉLECTIONS,

ÉLECTIONS...



Les deux échéances électorales de ce printemps sont donc passées. En laissant une sacrée leçon à tirer.

Bien qu'elles soient de nature très différente, les premières étant locales et les secondes internationales, elles font la même démonstration : à force de promesses reniées, de trahisons envers les électeurs, la gauche, principalement représentée par le Parti socialiste, fait une spectaculaire descente aux enfers. Seul, le Front de gauche se maintient, mais ne progresse pas.

L'abstention, en revanche, atteint des sommets : en gros, plus de 50 %, si l'on calcule au niveau national. nécessaire pour les municipales : locales par définition, ces élections n'en ont pas moins acquis, cette année, une dimension nationale, ne serait-ce qu'en raison du grand chamboulement dans le schéma administratif français, grosso modo issu de 1789, que le gouvernement, sous la pression de l'Union européenne, interprète des grandes entreprises multinationales, veut imposer à notre pays. Sans en consulter les habitants, alors qu'un tel changement justifierait un référendum. Suppression des départements, regroupement de certaines régions, élaboration de grandes métropoles, etc. Sur ce dernier point, il convient d'ailleurs de relativiser le caractère de nouveauté de la réforme : c'est ce qu'a fait Napoléon III avec l'intégration à Paris des villages de Charonne, Ménilmontant et autres, sous la pression des grandes entreprises naissantes, alors en plein essor. Comme nouveauté, 1860, il y a mieux.

Qu'avons-nous constaté au soir du 23 et du 30 mars ? Outre une abstention record, une montée spectaculaire du Front national, au détriment à la fois de la droite classique et du Parti socialiste, avec maintien du Front de gauche, en pourcentage et légère progression en nombre de voix – sans plus. Le même scénario devait se reproduire pour les Européennes, bien qu'avec un mode de scrutin différent, uninominal à deux tours pour les municipales et scrutin de liste à la proportionnelle pour les Européennes. À quoi attribuer ce désastre ?

En premier lieu, c'est certain, aux reniements successifs de ses promesses de campagne par le Président de la République, lequel dispose, en vertu de la Constitution de 1958 aggravée par les amendements successifs, de pouvoirs beaucoup trop élevés pour une démocratie. Mais il n'est pas le seul responsable : les citoyens de ce pays en ont leur part, du moins pour bon nombre d'entre eux. Voter est un acte grave qui peut être très puissant s'il est solidement fondé. Or le taux d'abstention record indique une grande incompréhension du pouvoir du droit de vote. Ainsi, d'ailleurs, que la montée du Front national, à relativiser elle aussi. À quoi celle-ci peut-elle être due ?

D'abord, à la très efficace censure qui règne dans tous les moyens d'information, bien qu'officiellement elle n'existe pas ! La scandaleuse promotion faite par les médias au Front national, assortie d'une quasi-absence du Front de gauche, y est évidemment pour beaucoup.

Mais il faut aussi compter avec l'attitude quasiment infantile de certains électeurs : mécontents, à juste titre, du résultat à terme de 2012, ils votent Front national pour faire bisquer le Parti socialiste. Comme dans la cour à la récré ! Hélas pour eux, là où le Front national est passé, ils vont vite en voir les conséquences, avec toutes les suppressions possibles, entre autres celle des aides sociales. Mais un peu tard...

Et pour l'abstention ? Hors ceux qui ne croient pas à l'efficacité du bulletin de vote et qui s'abstiennent sur cette base, ce qui est un choix que la démocratie exige de respecter, il y a ceux qui, pour diverses raisons, négligent

le chemin des urnes. En premier lieu, les électeurs qui, écœurés par les trahisons successives des différents gouvernements qui se sont succédé depuis des années, de gauche comme de droite, et pensant n'avoir comme choix que la droite ou la gauche caviar, laissent tomber. C'est grave, mais cela se comprend. D'autant plus que s'ajoutent à cela des conditions de vie toujours plus difficiles, ce qui n'incite pas à approfondir un sujet auquel ils ne croient plus. Parmi ceux-là, il y a aussi ceux dont le manque d'éducation politique est flagrant. Et le patronat n'y est pas pour rien, avec la chasse aux syndicalistes au sein des entreprises et la pénétration du « mécénat » commercial jusque dans les écoles publiques.

Enfin et surtout, il y a la foule des prudents, des habiles, de « ceux à qui on ne la fait pas », qui comptent les points, assistant aux luttes sociales et politiques en spectateurs bien à l'abri, ou s'y croyant, qui attendent d'être sûrs de qui va gagner pour voler au secours de la victoire et se retrouver dans le camp des vainqueurs, quels qu'ils soient. Leurs devises ? Ils en ont deux : attendre et voir, et : surtout pas de vagues. Ceux-là sont les pires. Peut-on espérer de leur part, un jour, un quelconque sursaut de fierté, de dignité, une prise de conscience de leur responsabilité ? Peut-être. Pour certains en tout cas. Mais ce ne sont pas ces arguments-là qui feront changer d'avis la plupart d'entre eux. Ils s'en moquent. La seule façon, peut-être, de les toucher, c'est de leur démontrer, preuves à l'appui, que, dans leur système, les petits se font toujours bouffer par les plus gros qu'eux, à tous les échelons. Et que toute leur prudence, toute leur lâcheté ne peuvent les mener qu'à la ruine, quand l'heure a sonné des grands changements de société. Alors là, peut-être...

Quant à nous, militants de la vraie gauche, souvenons-nous de ce que chantait Jean Ferrat, en pensant à d'autres camarades, infiniment plus méritants que la plupart d'entre nous : « Survivre encore un jour, une heure, obstinément. » Pour que leur sacrifice ne soit pas inutile, nous n'avons pas le droit de désespérer. ■ A. K.





Élections Européennes

La Cgt appelle à un changement radical de politique

Déclaration de la Commission exécutive confédérale

Les résultats des élections européennes en France font apparaître plusieurs éléments extrêmement inquiétants pour la démocratie et le vivre ensemble au niveau national et européen.

Tout d'abord, il convient de noter, à nouveau, une forte abstention puisque 6 électeurs sur 10 ne se sont pas déplacés. Cela confirme, s'il le fallait, le rejet grandissant de la population pour cette Europe des marchés financiers qui conduit à toujours plus d'austérité pour les salariés, les retraités et les privés d'emploi.

Pour la première fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, un parti d'extrême-droite, le Front national, arrive en tête d'une élection. Pour la Cgt, ce vote est une impasse. Ce parti utilise la misère sociale, la montée des inégalités et la hausse du chômage pour diffuser, par ses idéaux, le racisme, la discrimination et ne propose que le repli sur soi.

Ce vote de l'extrême, dans de nombreux pays européens, caractérise pourtant la défiance envers les politiques européennes d'austérité qui ne répondent en rien aux aspirations des populations pour un véritable projet européen.

Enfin, par son faible résultat, le parti au pouvoir en place est, une nouvelle fois, désavoué dans ses choix gouvernementaux. Au lendemain des élections municipales, d'un remaniement ministériel, celui-ci a décidé de poursuivre, d'accélérer ses réformes, menaçant l'avenir des jeunes, des retraités, des plus pauvres et octroyant toujours plus de cadeaux au patronat.

Nous sommes devant une crise démocratique grave et profonde qui nécessite de changer totalement les orientations actuelles en matière économique, industrielle et sociale. La Cgt, avec la Confédération Européenne des Syndicats, porte un projet européen qui constitue une véritable alternative de sortie de crise et de progrès social.

Ce projet permettrait la création de 11 millions d'emplois en relançant l'économie par un effort important d'investissement de l'ordre de 260 milliards d'euros par an pendant dix ans. Cette somme équivaut à 2 % du PIB européen soit deux fois le budget annuel de l'Union européenne.

Pour la Cgt, une autre Europe est possible. La solution pour l'Europe ne réside pas dans les replis nationaux, mais passe par un socle social commun avec un haut niveau de protection sociale, un égal accès à des services publics de qualité, une politique industrielle ambitieuse au service de la croissance, de l'emploi et des salaires.

La Cgt oppose à la logique de dumping social faisant du travail un coût, une juste répartition des richesses et pose clairement le problème du coût du capital.

La Cgt, avec les salariés, les retraités et les privés d'emploi, s'emploiera à créer les conditions du rapport de force et développera les luttes sociales pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail, le service public, la politique industrielle et la protection sociale, car elles sont autant de motifs d'espoir et porteuses d'une transformation sociale.

Les luttes sont nombreuses, c'est quand les salariés s'y engagent, avec la Cgt, qu'ils se donnent les meilleurs moyens de les gagner, comme les salariés de SAM technologie en Aveyron ou ceux des Fralib.

La semaine d'action et de mobilisation du 23 au 27 juin sera l'occasion de se déployer sur les lieux de travail, d'aller à la rencontre des salariés sur leurs préoccupations et de mettre en débat nos propositions, avec une journée forte de manifestation et de grève le 26 juin.

Montreuil, le 27 mai 2014



Une multinationale française qui fait du fric sur le dos des handicapés anglais



Atos est l'un des dix plus grands acteurs en ingénierie au niveau mondial avec un chiffre d'affaires annuel de 8,8 milliards d'euros et 77 105 collaborateurs dans 47 pays dont la France où elle est le leader du paiement sécurisé en ligne pour les entreprises.

Atos est aussi une entreprise française spécialisée dans le harcèlement des handicapés. (Voir plus loin.)

Cette société de service informatique, dirigée par **Thierry Breton**, ancien ministre de l'Économie sous le gouvernement Raffarin, ancien dirigeant de France Télécom, proposait des services d'évaluation des handicaps afin de vérifier si une personne en invalidité était en état de reprendre le travail.

En 2011 Atos s'est vu confier par le gouvernement britannique en quête d'économies l'évaluation de toutes les personnes percevant ou souhaitant

percevoir une allocation "handicapée". **Objectif avoué : réduire le nombre de prestataires.**

Atos a donc mis au point une méthodologie, un barème par points et a passé



Manifestation de handicapés contre Atos, en octobre 2011, à Londres.

en revue 700 000 dossiers par an.

Le 7 mai la société Atos a annoncé au gouvernement britannique qu'elle souhaitait mettre fin avant son terme

au contrat passé avec lui.

Cette manière de sous-traiter un service qui relève de la médecine publique est choquante en soi, mais l'objectif de l'État britannique l'était tout autant : faire des économies sur le dos des handicapés. En effet une personne invalide touche en Grande-Bretagne, en moyenne, 500 € par mois. Si elle se retrouve au chômage, elle n'en touchera plus que 350. Autant de gagné pour le gouvernement britannique qui, comme son homologue français, veut faire les poches des plus démunis.

On retrouve Atos, la société dirigée par Thierry Breton, sur la liste des sociétés sponsors des jeux paralympiques. Se faire de la publicité avec les jeux des handicapés après leur avoir fait la chasse pour tenter de diminuer leurs pensions, c'est sans doute cela qu'on appelle de l'expertise. ● M.B.

Au Royaume-Uni, des méthodes brutales pour remettre au travail les handicapés

Par Eric Albert (Leicester, envoyé spécial *Le Monde* 25 avril 2014)

Jayne Linney appelle ça « *le syndrome de l'enveloppe marron* ». Sévèrement handicapée après deux accidents de voiture.

Cette femme de 52 ans, rencontrée mi-avril, vit avec la peur de recevoir dans sa boîte aux lettres une convocation à une visite médicale pour évaluer son invalidité. « *À chaque fois que j'entends le postier, j'ai une boule dans l'estomac.* »

Sa crainte fait suite à l'expérience traumatisante qu'elle a vécue lors de ses dernières évaluations. En 2010, Jayne avait cessé de travailler, à contrecœur, mais sur ordre de son médecin. Les séquelles de ses accidents s'aggravaient, et, outre de sérieuses difficultés à marcher et un bras gauche partiellement paralysé, elle souffrait d'incontinence et de fibromyalgie, une maladie qui provoque des douleurs aiguës dans tout le corps.

« L'infirmière m'a hurlé dessus »

En 2012, elle a été convoquée à un examen médical par l'entreprise française Atos, qui réalise « l'évaluation des handicaps » pour le compte du gouvernement britannique. « *Rien ne m'avait préparée à faire face à quelqu'un d'aussi ouvertement hostile. Un des exercices était de se mettre sur la pointe des pieds. J'en suis incapable, mais l'infirmière m'a hurlé dessus, m'accusant de ne pas faire d'efforts.* » Résultat du test : zéro point, alors qu'il en faut quinze pour avoir droit à l'allocation handicapés. Jayne risquait de perdre sa seule source de revenu et elle a saisi la justice. Un tribunal lui a donné raison dix-huit mois plus tard. « *Le juge a regardé mon dossier et m'a immédiatement interrogée sur mon incontinence, qui est un critère simple à*



évaluer. En trois minutes, il avait tranché en ma faveur. »

Ce n'était pourtant qu'un début. Deux mois après sa victoire judiciaire, Jayne a été convoquée pour un nouvel examen médical. Au total, elle a été testée à cinq reprises en trois ans par Atos. À une exception près, l'expérience a toujours été extrêmement désagréable. Si elle a finalement obtenu satisfaction, il lui a fallu se battre contre un système qu'elle juge organisé contre les handicapés.

Ce système a été mis au point par le gouvernement britannique, qui veut faire des économies en poussant les handicapés qui le peuvent à retourner travailler. Si l'objectif est sans doute louable, la méthode pour y parvenir est dénoncée : les tests sont rigides et des milliers de cas erronés ont été documentés.

Un homme dans le coma jugé apte au travail

Parmi les personnes jugées aptes au travail se trouvaient un homme dans le coma, des personnes qui sont mortes peu après, d'autres encore qui étaient incapables de marcher plus de quelques dizaines de mètres sans reprendre leur souffle... Près de 40 % des personnes qui ont fait appel de la décision ont gagné face aux tribunaux.

Si la décision finale sur l'attribution des allocations sociales revient au gouvernement, les examens médicaux sont sous-traités à Atos, une entreprise dirigée par Thierry Breton, l'ancien ministre.

Depuis, Atos est au cœur du scandale, accusée d'incompétence et d'insensibilité. Le 27 mars, elle a annoncé qu'elle renonçait au contrat, signé en 2005 et qui devait arriver à terme en août 2015. L'entreprise dit s'arrêter de son plein gré. Elle veut mettre un terme aux nombreuses insultes et menaces que reçoivent ses employés. Mais, surtout, l'entreprise française se retire afin de stopper une hémorragie financière.

Atos dit n'avoir réalisé aucun profit

Il y a deux ans, alors que le scandale commençait à prendre de l'ampleur, une évaluation écrite du handicap à remplir par le personnel médical a été ajoutée au test, qui ne comportait auparavant que des cases à cocher. Cela a apporté de la nuance dans l'appréciation du patient, mais cela a augmenté d'un

tiers la durée du traitement de chaque dossier. Pour Atos, la rentabilité a chuté, passant dans le rouge.

« *In fine, sur l'ensemble du contrat, depuis 2005, nous n'aurons réalisé aucun profit* »*, explique Michel-Alain Proch, directeur financier d'Atos. Entre un contrat à perte et une image publique ternie, l'entreprise française a voulu couper court à la catastrophe.

« Si vous n'êtes pas dans une chaise roulante... »

« *Je ne crois pas qu'une seule personne handicapée sera triste de savoir qu'Atos ne gère plus ces évaluations* », estime Richard Hawkes, directeur de Scope, une association d'aide aux handicapés. Il estime cependant que le départ de l'entreprise risque de ne pas changer grand-chose. Atos se contente d'appliquer les examens médicaux mis au point par le gouvernement britannique. Le questionnaire, peu flexible, a tendance à ne prendre en compte que les handicaps évidents, mettant en doute les symptômes moins visibles. « *Si vous n'êtes pas dans une chaise roulante, on ne vous croit pas* », témoigne Nicky Linney, la fille de Jayne, qui souffre également de fibromyalgie.

Mais les deux femmes estiment aussi qu'Atos n'a fait aucun effort pour rendre le processus supportable. Ensemble, elles ont créé une petite association pour soutenir les handicapés pendant leur évaluation médicale. Avec deux mots d'ordre : ne jamais se rendre seul aux tests, et toujours exiger leur enregistrement.

C'est ainsi que Kitt Boulton, atteinte d'encéphalopathie myalgique (fatigue chronique), a été accompagnée. « *Pendant des années, j'ai été terrorisée à l'idée d'être convoquée pour ces examens. Quand j'ai reçu la lettre en novembre 2012, j'ai été prise de panique.* » Elle a obtenu gain de cause, mais après une période extrêmement pénible. « *Les règles ont été mises en place par le gouvernement, et c'est lui le principal responsable de la situation actuelle* », estime-t-elle.

*La décision d'Atos de mettre fin au contrat s'explique en partie par cette mauvaise publicité. Il semblerait aussi que l'activité soit beaucoup moins lucrative qu'au début, où la société gagnait 134 millions d'euros par an. Le département du Travail anglais a en effet modifié le questionnaire, le rendant plus long, plus complexe et donc moins rentable

La revalorisation des pensions du régime général qui devait avoir lieu en avril est repoussée au mois d'octobre.

De plus, on nous indique qu'il y aurait du trop-perçu dans la revalorisation de 1,2 % accordée aux pensions en avril 2013. Pourquoi ? Parce que le niveau moyen de la hausse des prix mesurée par l'Insee durant cette même année 2013 ne serait que de 0,7 %. La Cnav et le gouvernement – pour ce qui est des retraités de la fonction publique – nous font le coup tordu du trop perçu qui serait de 0,5 %. Un argument de mauvaise foi mis en exergue pour nous faire lambiner jusqu'au mois d'octobre avant de savoir si on nous accordera quelque chose à cette date !

En attendant, les retraites complémentaires payées chaque trimestre ont été mensualisées en début d'année 2014. Précédemment, nous percevions la pension pour les trois mois à venir en janvier, avril, juillet et octobre. La mensualisation permet donc aux caisses de l'Agirc et de l'Arrco de faire fructifier plus longtemps en produits financiers les deux tiers de l'argent qui nous était versé en début de trimestre. Pour ces deux complémentaires, il est question désormais de n'augmenter les pensions qu'à hauteur de 50 % de l'inflation, ce qui signifie qu'il n'y aura rien au premier avril. Tous régimes confondus, il n'y aurait rien à gratter d'ici octobre, voire au-delà. On nous cherche à l'ouverture du 10^e Congrès de l'Ucr-Cgt. On va nous trouver !

GÉRARD LE PULL



Histoire toute simple d'un militant... Ancien membre de notre Ufr Et toujours notre camarade



L'ami Michel Burguière insiste pour que je lui envoie l'article sur mon livre : « **Ouvrier et Conseiller municipal.** »

Ce n'est pas facile de parler de soi, sauf si cela doit servir d'exemple (quoique je ne sois pas un modèle), pour permettre à d'autres de se dire qu'un simple ouvrier du niveau du certificat d'études primaires peut accéder aux responsabilités aux services des autres, comme d'ailleurs la plupart des militants syndicaux.

J'ai écrit ce livre suite aux pressions des amis du quartier, qui depuis des années insistaient, et au défi que m'avait lancé Jean-Marie Rausch, ministre et maire de ma ville de Metz.

Tout a commencé au retour de mon service militaire, en 1957, lorsque j'ai été embauché comme manœuvre au *Républicain lorrain* pour décharger et stocker les bobines de papier. À l'époque le journal était en plein centre-ville, rue Serpenoise, les possibilités de stockage étant réduites à quelques jours de tirage.

Comme j'étais connu en tant que militant, mes camarades manœuvres, nettoyeurs de la roto, etc., me demandèrent rapidement d'être leur interlocuteur auprès des responsables du syndicat Cgt de la presse de l'entreprise. Nous avons tout d'abord essayé un refus de la part du camarade Lambinet, délégué local, sous prétexte que seuls les professionnels de l'imprimerie ou de la presse pouvaient être syndiqués au syndicat de la presse.

Pas démontés, avec les copains nous avons écrit à Paris à la Fédération nationale en exprimant notre volonté de créer un syndicat d'une autre centrale, la Cfdt, alors encore Cftc, en précisant que cela pourrait faire la politique du patronat « diviser pour régner » surtout en y associant les administratifs, si nous n'obtenions pas satisfaction. C'est ainsi que nous avons été une douzaine de manœuvres (considérés comme membres de la production) admis au syndicat du Livre et de la Presse lors d'une cérémonie dans le cadre d'une assemblée générale départementale en présence de très nombreux adhérents.

Mais comme nous avons bénéficié d'une augmentation de salaire du même pourcentage que les professionnels, j'ai été dénoncé par mon cadre comme meneur et licencié immédiatement au motif de compression du personnel, alors que je n'étais embauché que depuis trois mois. Ce qui pour moi a été le plus grave, ce sont les propos humiliants du grand patron : « Quoi ! un clochard ramassé dans la rue, dehors ! » c'est ce qui m'a fait le plus mal de la part d'un être qui ne m'avait jamais adressé la parole ni le moindre regard (pour lui nous étions transparents). J'en ai été profondément blessé et ce jour-là a déclenché dans mon esprit la révolte, le refus d'être considéré comme un moins que rien et m'a décidé plus que jamais à combattre les inégalités.

Comme le délégué Lambinet (j'ai fait son éloge funèbre depuis) voulait lancer la grève et tout arrêter, ne voulant pas faire de tort à mon frère employé à l'expédition, j'ai accepté plutôt une deuxième solution : être embauché aux Éditions Le lorrain (c'était au temps où personne ne pouvait être embauché sans l'accord du syndicat). J'y suis resté et y ai milité durant trente-six ans.

Cette blessure, je l'ai traînée longtemps, même si depuis j'ai pardonné. Vous saurez pourquoi en lisant mon livre.

Depuis j'ai décidé de tout faire pour acquérir des connaissances en participant au MLO (Mouvement de libération ouvrière), qui formait des militants syndicaux, politiques, socioculturels, associatifs, etc. J'ai participé à de nombreuses actions et stages, dont un de trois semaines d'initiation à la vie politique, au CCO (centre de culture ouvrière) de Marly-le-Roi.

En 1971, repéré comme militant APF (association populaire familiale, CICV aujourd'hui) président de la MJC du quartier, j'ai été sollicité et élu conseiller municipal. Je n'ai jamais caché mon appartenance à la Cgt, et à chaque présentation de listes (j'ai fait 5 mandats) Jean-Marie Rausch m'a toujours présenté en tant que tel. C'est pourquoi je ne me suis jamais considéré comme un notable mais plutôt comme un militant du mouvement ouvrier, ce que j'ai essayé de rester en étant au service des plus modestes pendant ces trente-sept années et que vous pourrez découvrir au fil des pages si vous commandez ce livre.

**Au prix de 20 €, frais d'envoi compris, à Georges Dour, 3, rue du Bugey - 57 070 METZ.
(Il faut bien que je me fasse de la pub, ce livre me coûte 15 €. L'éditeur ne fait pas de cadeau !)**

Valls annonce d'autres mesures « d'économies » que nous ne pouvons accepter :

- 10 milliards « d'économies » pris sur l'assurance maladie : c'est une régression évidente dans l'accès aux soins !
- 11 milliards « d'économies » sur les autres secteurs de la protection sociale.
- 18 milliards « d'économies » sur le fonctionnement de l'Etat et 11 milliards pris sur les collectivités locales : c'est une nouvelle régression des services publics qui impactera l'ensemble de la société (recul des services de proximité, des transports...).





... le suicidé de la société...



*Le musée d'Orsay à Paris se fend d'une exposition sulfureuse :
Van Gogh - Artaud, le suicidé de la société*

Van Gogh - Antonin Artaud Les deux feux follets de la création

Van Gogh - Artaud, deux impatients de vivre, fous de talent, qui éclatent leur mal de vivre sur les cimaises d'Orsay. Les deux maudits talentueux sont mis très justement en adéquation à cause de leur expérience psychiatrique. Mal aimés, incompris de la société d'alors, affreux « théâtre de l'absurde » ! Leurs maux de tête insolubles, leurs désirs d'expression effrénés, tordent leur être, sans repos, il faut qu'ils projettent au-dehors leur force créative et ainsi ils donnent un éclairage nouveau sur la vision de la nature humaine.

Artaud, martyrisé par les électrochocs d'un psychiatre de Rodez, est scandalisé par l'article d'un thérapeute à la suite de l'expo Van Gogh de 1947. Il écrit presque d'une traite Van Gogh ou le suicidé de la société, dans lequel il se met en parallèle avec le peintre hollandais. Texte halluciné et hallucinant ! Réquisitoire criant de visions lucides, inouï, saccadé, pétri de vérité sur le talent de Van Gogh, ce Christ jaune qui projette ses cyprès torturés comme des accroche-cœurs à la recherche du bonheur et d'une nouvelle alchimie picturale. Seul contre tous, et malgré l'aide indéfectible de son frère Théo, il est en butte à une indifférence meurtrière. Il ne vend rien, il ne plaît pas. Ce Don Quichotte du pinceau ne se croit-il pas au Japon à Arles ? Toujours ces fameuses lois du marché... et maintenant ses tableaux servent de garantie parfois à des compagnies d'assurances... La marchandisation de sa candeur éblouissante est insupportable ! Mais s'indigner maintenant semble une lapalissade convenue...

Je dégueule tout de même toutes ces larmes de crocodile que l'on verse sur les artistes maudits... On vend leur malheur. À l'époque beaucoup se riaient de Van Gogh et Toulouse-Lautrec, son ami, dut provoquer en duel un de ces détracteurs pour le faire taire. Vincent voulait créer une colonie de peintres dans le Midi, seul Gauguin vint, mais l'expérience capote, trop de divergences et d'incompatibilités. Ils auront au moins essayé une belle aventure qui se termine par l'oreille coupée de Van Gogh, tristement célèbre.

Interné, le peintre roux reçoit tout de même la visite de Signac - ce pointilliste libertaire l'avait influencé durant une

période. Vincent était un infatigable épistolier et un grand lecteur, il ne faut pas oublier qu'il parlait plusieurs langues... Las de vivre et d'être une charge pour son frère Théo, celui qui signait humblement Vincent se suicide à Auvers-sur-Oise, non sans avoir peint soixante-dix toiles en soixante-dix jours, conscient de la force de son talent et sachant finalement au fond de lui-même qu'il serait reconnu un jour comme un grand peintre.

Rien d'étonnant à ce qu'un poète comme Antonin Artaud ait capté la veine de son génie. Artaud, accoucheur d'insupportables vérités, s'immerge dans l'œuvre de Van Gogh, il décrit son style incroyable et ses larges aplats éblouissants de couleurs qui structurent ses toiles. Artaud, cet « anarchiste couronné », est aussi acteur (inoubliable Marat dans le Napoléon d'Abel Gance), dramaturge, dessinateur et écrivain. Un voyageur aussi, il avait su ressentir les forces telluriques et révolutionnaires de la terre mexicaine, et les indiens Tarahumaras, « *les hommes aux pieds légers* », ne s'y étaient pas trompés et l'avaient initié au culte du peyotl. Infatigable, il repart pour l'Irlande, contrée magique et mystérieuse, mais ses sens s'altèrent finalement, son « pèse-nerfs » se détraque ; ivre de vérités spirituelles, il s'abîme dans un délire hallucinatoire et tombe dans les griffes des psychiatres... Aidé par ses amis surréalistes, il terminera à la clinique d'Ivry, mais libre d'aller et de venir comme bon lui semble, donnant parfois d'impressionnantes conférences avec sa voix tragiquement prophétique.

L'exposition se compose de quarante tableaux, de dessins et de lettres de Van Gogh. Une bonne rétrospective de sa peinture « armée de fièvre et de bonne santé », comme la qualifiait Artaud et confrontée à l'œuvre graphique du poète-dessinateur et à son commentaire (Van Gogh ou le suicidé de la société). Certes Van Gogh s'étourdissait d'absinthe, Artaud de palfium. Et alors ! « il faut savoir choisir sa drogue », disait Baudelaire ! Allez voir ces deux écorchés de la vie. Le désordre de leur esprit est une démarche extrême de voyants découvrant un pan de la vraie vie et recherchant certaines révélations, éclairés par les soleils noirs de la mélancolie. Jusqu'au 6 juillet.

Patricio Salcedo

Membre du groupe Anartiste de la Fédération anarchiste et secrétaire général du Syndicat parisien des diffuseurs de presse Cgt.





Les Fralib ont gagné !

Par Sabine Ferry

1336 jours de grève. Trois ans et demi de face à face entre les 182 salariés de l'usine à thés et tisanes Éléphant de Gémenos et la multinationale anglo-néerlandaise Unilever. « **C'est une victoire de grande portée** », se réjouissent les Fralib, ce 25 mai 2014, après la signature à l'unanimité d'un protocole d'accord avec le géant de l'agroalimentaire.

Les salariés encore en lutte vont en effet toucher un total de 19,1 millions d'euros pour monter leur Scop TI (thés et infusions) et bénéficieront du soutien d'Unilever pour la recherche de débouchés commerciaux.

Cet accord, qui s'inscrit dans un processus de lutte puissant et organisé par les salariés et l'ensemble de la Cgt et qui a recueilli une solidarité populaire massive, permettra « d'ouvrir de réelles perspectives de construction de notre Scop », assurent les représentants Cgt

La lutte avait démarré à l'annonce, le 28 septembre 2010 par le groupe Unilever, alors en baisse de rentabilité, de fermer certains centres de production de sa filière thé et infusions, dont celui de Gémenos. Une décision refusée par les 182 salariés de Fralib qui estimaient que si la plus grande partie des consommateurs de la marque Éléphant étaient en France, il n'y avait pas de raison de délocaliser la production à l'étranger.

Dans une déclaration commune Cgt-Cgc -union locale Cgt d'Aubagne-union départementale Cgt des Bouches-du-Rhône et fédération nationale agroalimentaire et forestière Cgt, les syndicats saluent « la persévérance et l'opiniâtreté », « le courage » des salariés en lutte pour agir pour le maintien et le développement de l'outil industriel et de l'économie.

Alors que les conflits se multiplient, que les fermetures et les licenciements s'accroissent, « cette lutte exemplaire est un succès pour tous les travailleurs de notre pays et démontre que rien n'est joué d'avance », se félicite la Cgt.

Gémenos (Bouches-du-Rhône)
mardi 27 mai 2014

Rencontre interrégionale ; Limousin Charentes 18 avril 2014



La section de Limoges a pris l'initiative de poursuivre l'organisation de la rencontre annuelle interrégionale avec les sections de La Couronne et de Condat. La participation en baisse (une soixantaine de camarades) s'explique par la date, veille de Pâques, et par le vieillissement de nos syndiqués. Il nous faut une fois de plus regretter l'absence des sections de Rochechouart et de Saillat. Nous souhaitons vivement pouvoir les retrouver dans les années à venir.

Cette journée a commencé par la visite du musée de la Résistance pour les uns et le musée des Beaux-Arts pour les autres. Tous deux se situent dans le lieu le plus touristique de la ville, la Cité, où se trouvent la cathédrale (construite à partir du XIII^e siècle jusqu'au XIX^e) et les jardins de l'évêché (dont un jardin à la française). La visite des musées, malgré le temps limité, a été appréciée. Les deux musées ont bénéficié récemment de nouveaux locaux et ont trouvé un environnement digne de l'intérêt qu'ils suscitent par la richesse et la rareté des œuvres et pièces qu'ils présentent. Le musée de la Résistance témoigne de l'importance du maquis limousin et de son action héroïque sous la conduite, notamment, de Georges Guingouin (le préfet du maquis). Le musée des Beaux-Arts présente des collections et des œuvres remarquables comme les émaux, qui ont fait la renommée de Limoges avant la porcelaine, mais aussi et entre autres une merveilleuse exposition sur l'Antiquité égyptienne. Merci à Jean-Jacques Spel, président de l'Association des amis du musée de la Résistance, qui nous a accompagnés dans la visite.

Avant le repas, les représentants des différentes structures

– André Maupin, pour la section de Limoges, Gérard Iffrig, pour l'USR, et Michel Burguière, pour l'UFR – sont intervenus. André a mis l'accent sur la dégradation sociale pour les salariés actifs et retraités et l'injustice sociale sur laquelle elle se développe, organisée par un gouvernement et un Président qui se disent de gauche. Gérard est intervenu plus spécialement sur la loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement », qui avance des solutions intéressantes et progressistes mais qui, faute de financement, risquent de n'être que des vœux pieux. Michel a alerté sur l'importance de la syndicalisation et l'urgence qu'il y a d'enrayer la baisse de nos effectifs. Nous avons salué la présence de Robert Pascaud, qui a communiqué un message de sympathie de sa section.

Pendant l'excellent repas, la densité et la longueur des échanges a montré combien les camarades sont préoccupés par la situation et la recherche de luttes de plus grande envergure. C'est pourquoi la manifestation du 3 juin a suscité beaucoup d'intérêt, et l'appel lancé doit rencontrer un large écho. Il nous faut occuper le terrain de la lutte sociale pour faire valoir notre détermination à ne pas subir la reprise par le Medef des conquêtes que nous avons chèrement acquises.

L'année prochaine, les camarades de Condat accueilleront notre manifestation.

Bravo et vive la Filpac-Cgt pour agir dans la solidarité et la fraternité !

André Maupin



Salut Marcel Maréchal

Parcours de Marcel Maréchal

Après avoir travaillé quelque temps à « Modes et Travaux », il rentre vers 18/19 ans à la Société Commerciale de Papeterie (Socopap) comme magasinier.

A cette époque (dans les années 1955/1956) il effectuait avec un autre jeune les livraisons en triporteur.

Ensuite il part pour le service militaire. Lorsqu'il revient, il devient comptable, il avait appris son métier en autodidacte et il le restera durant tout son parcours professionnel.

En 1960, il devient le responsable comptable dans cette entreprise.

C'est à ce moment que j'ai connu Marcel. C'est lui qui m'a appris mon métier, il disait toujours : « C'est en forgeant que l'on devient forgeron », c'était sa devise.

Avec lui, et à la demande d'Oswald CALVETTI, nous allions donner des coups de main pour aider à l'expédition du journal de la fédération du Papier Carton, rue Vézelay.

Marcel tenait des permanences les samedis pour recevoir les syndiqués et les aider à éclaircir ou résoudre leurs problèmes.

En 1964, la Socopap s'agrandit avec une agence à Lyon, d'autres sociétés viendront plus tard se regrouper pour former le groupe GIFCO qui deviendra GICAP dont il sera un administrateur. Par la suite, il en deviendra le PDG.

En 1985, il quitte le groupe, et plus tard il entre au musée de la Résistance à Champigny, pour devenir le secrétaire général de l'association de la Résistance jusqu'en 2003.

La retraite arrivant, il part habiter Auvers-sur-Oise.

Il rejoint rapidement les retraités de Nanterre papier puis est élu au Conseil national de l'Ufr où il participera activement jusqu'au moment où la maladie l'obligera à se désengager de ses activités.

Marcel, c'est quelqu'un d'humain, d'indulgent et avec beaucoup de patience.

C. Fromaud





Louis Rocquet, le plus ancien des militants, n'est plus

Ce Cambrésien, père de huit enfants, originaire du quartier de Cantimpré, avait été mis à l'honneur par Bernard Thibault, secrétaire général de la Confédération générale du travail, en avril 2006. Il recevait alors la médaille du plus ancien des syndiqués de France.

Même de sa maison de retraite, chaque année, en janvier, Louis Rocquet ne manquait jamais de s'acquitter de sa cotisation au syndicat qu'il avait rejoint dès 1926, à l'âge de quatorze ans. Il commençait alors sa longue carrière dans l'imprimerie, achevée à l'âge de 63 ans, après un accident de travail dans lequel il a perdu un bras sectionné dans une rotative.

Il devint responsable à la Libération de la coopérative ouvrière créée au journal l'Indépendant suite à la parution de celui-ci pendant l'occupation. Il cotisait toutefois toujours à sa Section des retraités du livre de Lille et avait réglé en janvier sa 88^e carte Cgt !

En 1977, Louis Rocquet avait rejoint l'Union locale cambrésienne, en tant que trésorier, au côté de celui qui allait devenir son beau-fils, Denis Ballesteros, alors secrétaire de l'Union locale. Louis Rocquet a été incinéré mercredi à Caudry.

AD Secrétaire

Tous ensemble contre l'austérité et pour les droits sociaux !

Les syndicats de la Fédération Cgt du Spectacle réunis en Comité fédéral national les 2 et 3 juin 2014 constatent que le gouvernement ne tient aucun compte des avertissements ni du mouvement social ni des résultats des urnes. Il poursuit sa politique d'austérité néfaste à l'emploi des salariés permanents comme des salariés non permanents quelle que soit la nature de leur contrat, comme aux services « publics », dans l'audiovisuel, le spectacle vivant, le cinéma, l'animation socioculturelle comme ailleurs.

La Cgt Spectacle constate que cette même politique d'austérité se traduit par des attaques sans précédent contre la protection sociale, en particulier contre les droits à l'assurance chômage de tous les demandeurs d'emploi, travailleurs précaires, intérimaires comme intermittents du spectacle.

Nous interpellons le ministre du Travail pour qu'il renonce à agréer une convention Unedic illégitime parce que négociée déloyalement et parce qu'elle fait peser 2 milliards d'économies sur le dos des chômeurs (en trois ans, soit environ 10 % de baisses d'allocations).

Nous interpellons la ministre de la réforme territoriale sur les dangers d'une décentralisation et d'un remodelage territorial, dictés notamment par des considérations d'économies budgétaires.

Nous interpellons la ministre de la Culture pour qu'elle refuse les arbitrages budgétaires terrifiants qui prévoient une amputation des dotations au ministère de 15 % sur 3 ans et une ponction sans précédent sur les grands opérateurs publics.

Nous l'interpellons également sur les retards pris par la loi d'orientation sur la création artistique qui risque de perdre toute sa pertinence vis-à-vis des lois de décentralisation. Ces lois induiraient la fin d'une politique culturelle nationale ambitieuse.

Nous appelons l'ensemble des salariés et auteurs à manifester et à voter la grève le 16 juin à l'occasion du Conseil national des professions du spectacle (à Paris : place du Palais-Royal à 14h30).

Nous appelons l'ensemble des salariés et auteurs à rejoindre de façon la plus visible possible les manifestations interprofessionnelles à l'appel de la Cgt le 26 juin pour un changement radical de politique et contre l'extrême droite.

Nous organiserons les actions au moment des festivals d'été avec notamment une assemblée générale du *In et du Off* à Avignon le 9 juillet et un appel à la grève et à la manifestation le 12 juillet.

La lutte continue, dans l'unité la plus large, contre l'austérité dans la Culture comme partout et pour de nouveaux droits sociaux !

Paris, le, 3 juin 2014

